

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France..... 20.00
Etranger..... 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. GOBELINS 26-32

Directeur: Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO: 1 fr.

Adresse Télégraphique:
DROITHOM-PARIS
Chèques postaux:
c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

HOMMAGE A SALENGRO

CARL VON OSSIETZKY, PRIX NOBEL

Les Souvenirs du Capitaine Dreyfus

L'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

DEUX OUVRAGES D'ACTUALITE

A L'OCCASION DU XXV^e ANNIVERSAIRE DE LA
MORT DU GRAND CRITIQUE MARXISTE FRANÇAIS

PAUL LAFARGUE
**CRITIQUES
LITTERAIRES**

présentées pour la première fois
en édition critique par
JEAN FRÉVILLE

Cet ouvrage où sont étudiés successive-
ment :
— les origines du romantisme ;
— la langue française ;
— la légende de Victor Hugo ;
— Alphonse Daudet, Zola, etc. est ap-
pellé à un grand retentissement dans les
milieux littéraires.

15 frs

RENAUD DE JOUVENEL

**PANORAMA
DE
L'AMÉRIQUE
LATINE**

Cet ouvrage est indispensable pour
comprendre les événements d'Amérique
et les raisons du Congrès Pan-américain.

10 frs

EDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES

24, RUE RACINE, PARIS

**ANDRÉ
GIDE**

vient de publier

Retour
de l'

U.R.S.S.

Un volume : 5 frs

Geneviève

Un volume : 10 frs

Rappel
Nouvelles Pages de Journal

Un volume : 12 frs



Section du Rassemblement Populaire

demandez une représentation des
IMMENSES SUCCÈS :

LES MARCHANDS DE CANONS

3 actes de Maurice ROSTAND

JEAN JAURÈS CONTRE LA GUERRE

3 actes de F. CANELLI

Ecrire aux Tournées SEDILLOT
24, rue La Bruyère, Paris (9^e). — Tél. Trinité 78-74
Artistes syndiqués des Théâtres de Paris
Décors spéciaux
Références des principaux théâtres municipaux

Les sièges CONSTANT

42, rue Chanzy — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04

50 % moins cher

FAUTEUILS CUIR PATINÉ

GRAND CONFORT

Formes nouvelles
depuis **175 fr.**

Conditions spéciales aux Ligneurs

EXPOSITION UNIQUE

200 MODÈLES

La plus importante fabrique spécialisée
dans la fabrication du siège de cuir
ATELIERS ET EXPOSITIONS :

42, rue Chanzy - Téléphone: Roquette 10-04

**Catalogue
L 3 franco**

LIBRES OPINIONS*

HOMMAGE A SALENGRO

Appel du Rassemblement Populaire **Au peuple de France**

Le Comité national de Rassemblement populaire crie au peuple de France sa révolte et son indignation.

Il s'incline avec respect devant la douleur de la famille de Roger Salengro et devant celle du Parti Socialiste, dont il partage le deuil.

Salengro — l'irréprochable — a été assassiné.

Assassiné par les assassins de Jaurès, assassiné par l'immonde presse fasciste qui n'a pas reculé devant l'infamie d'accuser de désertion un soldat qu'un conseil de guerre allemand condamna pour avoir refusé de travailler contre son pays.

Le Comité national de Rassemblement populaire réclame, comme sanction de cet événement tragique, le vote immédiat d'une loi qui, protégeant la liberté de la presse, réprime impitoyablement la calomnie et la diffamation.

Il invite le peuple de France à mesurer par l'exemple de Roger Salengro, martyr parmi d'autres martyrs, ce dont sont capables les sicaire de la presse fasciste.

Il l'appelle à se dresser avec plus de force et d'énergie que jamais contre les forfaits du fascisme national et international, assassin de la liberté.

Le Comité national de Rassemblement populaire convie le peuple de Paris à se joindre en masse à la manifestation qu'il organise pour le dimanche 22 novembre, afin que, à l'heure même où se déroulera à Lille le cortège funéraire, Paris républicain affirme dans le recueillement son deuil et sa résolution d'action unanime contre le fascisme.

LE COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

(20 novembre 1936.)

* Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N.D.L.R.

AU VÉLODROME D'HIVER

(21 Novembre 1936)

Les obsèques de Roger Salengro ont été célébrées à Lille le dimanche 22 novembre. Le même jour, d'immenses cortèges populaires se déroulaient à Paris et dans les grandes villes de France. La Ligue des Droits de l'Homme, à laquelle Roger Salengro avait donné son adhésion fidèle, ne pouvait rester étrangère à ces grandes manifestations.

En l'absence du Président Victor Basch, retenu hors de France, la Ligue s'est fait représenter notamment : à Lille, par MM. A. Ferdinand Hérold, vice-président ; Emile Kahn, secrétaire général ; Mlle Suzanne Collette, MM. Cudenet, Georges Gombault, Grumbach et Prudhommeaux, membres du Comité central ; Mlle Cougnenc, chef du Secrétariat de la Ligue — à Paris, par MM. Albert Bayet, Langevin et Sicard de Plauzoles, vice-présidents ; Georges Etienne, trésorier général ; Caillaud, secrétaire général de la Fédération de la Seine et membre du Comité Central ; Mmes Odette René-Bloch et Magdeleine Paz, MM. Besnard, Corcos et Delaisi, membres du Comité Central ; Mme Mossé, chef des Services juridiques de la Ligue.

Le samedi 21 novembre, au vélodrome d'Hiver, la Fédération socialiste de la Seine avait organisé un vaste meeting commémoratif qui rassembla plus de 30.000 personnes. Priront successivement la parole : MM. Fleurant, au nom du Mouvement d'Action combattante ; Emile Kahn, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme ; Maurice Viollette, ministre d'Etat, au nom de l'Union socialiste et républicaine ; Maurice Thorez, au nom du Parti communiste ; Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale, au nom du Parti radical et radical-socialiste ; Paul Faure, ministre d'Etat, au nom du Parti Socialiste S.F.I.O. Un poème de M. Georges Pioch, membre du Comité Central, fut dit par Mme Colonna Romano.

Nous publions, dans l'ordre même qui fut suivi à la manifestation, les discours des membres du Comité de la Ligue et le poème de M. Georges Pioch.

DISCOURS D'ÉMILE KAHN

Secrétaire Général de la Ligue

Au nom de la Ligue des Droits de l'Homme

Quelques mois avant de tomber sous la balle assassine, pour la mort de Francis de Pressensé, Jaurès écrivait la phrase célèbre : « La route est bordée de tombeaux, mais elle mène à la justice ». Camarades, prenons-y garde ! La route bordée de tombeaux peut mener à la servitude, si nous ne savons que pleurer sur nos tombeaux.

Nous pleurerons demain notre grand mort. Demain — à Lille, sa ville chérie, où sa chaude hospitalité nous accueillit tant de fois — à Paris, dont il avait su gagner la confiance ardente — demain, silencieux et recueillis, nous nous enfermons dans notre deuil. Ce soir, nous tous qui sommes ici — et, hors d'ici, les millions d'êtres dont le cœur bat à l'unisson du nôtre — nous prenons ensemble la résolution de le venger !

De le venger comme il aurait voulu l'être : non par la violence, mais par la loi.

La violence, camarades, ceux qui l'ont conduit à la mort la pratiquent et la provoquent. Ils spéculent sur la guerre civile. Ils vous poussent à la

guerre civile. Nous ne donnerons pas dans ce piège.

Ceux qui l'ont conduit à la mort sont les routiniers de la calomnie. Toute leur action tient en une phrase : « Mentir pour salir, — salir pour tuer — tuer pour s'emparer du pouvoir ».

Un homme qui n'est pas des nôtres, le Cardinal Liénart, les a flétris quand il observe qu'on n'a pas le droit de se servir de tous les moyens pour arriver à ses fins — frappant ainsi du même soufflet ceux qui, en France, pour des fins politiques, ont assassiné Salengro et ceux qui, hors de France, pour des ambitions politiques, massacrent les femmes et les petits enfants.

Mais la révolte de la conscience ne suffit pas : elle doit s'inscrire dans la loi. Le deuil d'un homme qui a vécu pour l'action se porte en persévérant dans l'action : nous vengerons Salengro en muselant la calomnie.

Ici se lèvent d'austères censeurs qui proclament : « Respect à la liberté de la presse ! » La liberté

de la presse, elle est notre œuvre et notre bien. Elle a été la création de la République. Chaque fois qu'elle s'est trouvée en péril, les républicains se sont levés pour la défendre. Mais nous refusons de confondre la liberté d'écrire et la liberté de salir. Nous attendons du Gouvernement, qui l'a promise, une législation efficace contre la diffamation et le chantage.

Cela ne suffit pas. La calomnie est une arme doublement lâche.

Arme lâche parce qu'elle frappe à distance, et jusqu'aujourd'hui sans risques.

Arme lâche aussi, parce qu'elle frappe sous le masque. Les vrais auteurs de l'assassinat par diffamation ne sont pas les tristes rédacteurs des articles infâmes : ce sont ceux qui les commandent, qui les dictent et qui en profitent.

La presse de diffamation et de chantage, à qui est-elle, pour le compte de qui agit-elle ? Elle est au service anonyme des puissances d'argent. A

nous, par la loi, de les forcer à se faire connaître, à porter publiquement la responsabilité de leurs crimes, à prendre publiquement la responsabilité de leurs campagnes de diffamation et de leurs campagnes de trahison.

Cela même ne suffit pas. Pourquoi les calomnieurs se sont-ils acharnés contre Salengro ?

Parce qu'étant chargé de l'ordre public, il avait su maintenir l'ordre sans verser une goutte de sang, mais surtout parce qu'il était membre du Gouvernement de Front populaire.

A travers lui, ils viciaient le gouvernement, la majorité, le Rassemblement populaire lui-même. Leur intention dicte notre devoir : gouvernement, majorité, Rassemblement populaire maintenons-les, soutenons-les, fortifions-les !

Aujourd'hui comme hier, un seul mot d'ordre est le nôtre : union — union étroite, union résolue, union fraternelle — pour que le fascisme ne passe pas !

DISCOURS DE MAURICE VIOLETTE

Ministre d'État

Au nom de l'Union Socialiste et Républicaine

Citoyennes et citoyens,

Au nom de l'Union Socialiste et Républicaine, je viens apporter notre hommage ému au camarade plein de jeunesse et de vie, précipité soudain dans la mort par l'effet d'un véritable crime qui a soulevé l'indignation unanime.

Est-il vraiment admissible qu'un groupe d'hommes, revendiquant pour lui le droit à dominer la nation, décrète que pour assurer le triomphe de sa cause, tous les moyens sont bons et que les pires deviennent immédiatement légitimes dès qu'il s'agit de préparer la guerre civile et par la guerre civile la dictature.

C'est dans la mesure où Roger Salengro était pour son parti et pour le pays, une grande espérance, que contre lui les hommes d'aventures se sont acharnés.

De quel effroyable supplice n'a-t-il pas souffert ?

Le peloton d'exécution est terrible : au moins il libère.

Lui, pendant des mois et des mois, chaque jour, dix fois par jour, il était traîné à la torture.

Plus il accumulait les preuves, plus la calomnie s'exaspérait et en quelque sorte s'épaississait. Il en arrivait à ne plus voir au dehors. Dans tous les yeux il lui semblait lire un reproche ; dans les honneurs rendus à sa fonction, il avait l'hallucinante pensée que ceux qui les lui rendaient prononçaient en eux-mêmes un verdict d'indignité personnelle.

L'admirable et émouvante justification de Léon Blum, n'avait pas pu l'apaiser.

La calomnie du reste s'obstinait. Visiblement elle s'apprêtait à trouver dans de faux documents,

la possibilité de rebondir plus hideuse, mais plus accablante encore. Elle finissait par s'attacher à lui, par coller à lui, au point qu'il lui semblait qu'il ne pouvait plus l'arracher de lui, qu'en s'arrachant la vie.

Et pourtant cet homme de foi, de courage et d'action, cet homme qui pendant tant de semaines, épuisé, ne dormant plus, écrasé par un labeur inouï, restait malgré les responsabilités qu'il avait assumées, souriant et fier.

Pas trace chez lui de méchanceté et de calcul. A un récent conseil de cabinet, ne disait-il pas qu'il ne voulait pas avoir même l'apparence d'être le chef d'une mafia. Il souffrait, mais ne laissait qu'à ses intimes de deviner ses souffrances. Les paroles de vengeance et de haine n'effleuraient pas ses lèvres. Dans la comédie antique, Antigone dit au Tyran Créon : « Je ne suis pas née pour haïr avec ceux qui haïssent, mais pour aimer avec ceux qui aiment ».

Roger Salengro était né pour aimer avec ceux qui aiment, mais jeté dans la terrible bataille, il se trouvait aux prises avec l'universalité des haines déchainées.

Pour servir son pays, n'avait-il pas, au cours de sa captivité, affronté les fusils chargés et défié l'ennemi qui allait commander le feu, d'un sourire hautain, méprisant et vainqueur ?

Et ce sont les grands patriotes de jadis, qui travaillaient cependant avec une folle passion à en faire un traître et un déserteur, toujours plus traître et plus déserteur.

Il leur fallait une proie : ils l'ont.

Mais la démocratie française se dresse vibrante et vengeresse.

Ami disparu, la France ardente et généreuse te demande pardon des injures qu'en son nom tu as subies.

Citoyens, vous rappelez-vous Briand cherchant à négocier la paix avec l'Allemagne républicaine. Il était accablé lui-même par des outrages qui venaient du même côté que ceux qui ont eu raison de Salengro. Ceux qui dénonçaient Briand comme traître à la Patrie, tourment aujourd'hui tous leurs espoirs vers l'étranger qui menace le plus l'exis-

tence de notre pays et Briand, alors, s'écriait de façon pathétique : « Faut-il donc mourir pour être sincère ? »

Roger Salengro a dû mourir lui pour être sincère.

Il a été tué aussi sûrement et aussi odieusement que notre grand Jaurès.

La démocratie française n'oubliera pas ; toujours plus unie elle s'armera de la résolution inébranlable d'assurer sa totale libération.

LA MORT DE ROGER SALENGRO

A son foyer désert un homme s'est assis.
Il sent qu'il est allé jusqu'au bout de sa peine
Et qu'au fond de sa chair, si tristement humaine,
L'espoir cède..., le cœur aussi.

Il se voit jeune encor. Vaillant on le renomme.
Mais la haine est puissante à dévaster les cœurs.
La calomnie épuise. Elle inspire aux meilleurs
Le mépris de la vie et le dégoût de l'homme.

Une femme et l'amour, ami, t'auraient gardé.
Tout vaut d'être vécu quand l'amour en dispose.
Mais celle qui t'aimait sous la terre repose.
Te voici las et seul... Et ton cœur a cédé.

Un cri monte de toi : « C'est trop laid, c'est trop bête.
« Pourquoi vouloir, pourquoi lutter, pourquoi souffrir,
« Quand on peut s'apaiser de toutes les tempêtes,
« Quand on dit, quand on sait qu'il fera bon mourir ?

« Ah, ne plus les revoir. Les quitter dans leur fange,
« Tous ceux-là par qui l'homme est à l'homme odieux :
« Les marchands de patrie et les montreurs de dieux,
« — Anges qui font la bête ou bêtes qui font l'ange —
« Les scribes de police et les gens de maison ;
« N'être plus malheureux parce qu'ils sont infâmes,
« Et qu'ils ont tout sali : travail, honneur, raison ;
« Et tout vendu : leur corps, leur voix, leur foi, leur,
[âme.]

« N'être plus que silence et goûter dans la mort
« La paix que l'on rêvait et qu'on a bien servie... »

Et, trop grand pour se plaindre en accusant Il sort,
Un homme, simplement, se démet de la vie.

Exultez, les faquins et les prostitués.
Taiant ! Le carbuccia, le béraud et le chiappe.
Votre proie est rendue et point ne vous échappe.
L'homme est mort, et bien mort, que vous avez tué.

Mais il revit en nous, gardiens de sa mémoire,
Et nous tous qui l'allons en lui-même changer.
Son ombre se fera pour vous comminatoire.
Qui ne l'a pu garder peu, au moins, le venger.

Le venger ? Mais, déjà, vous y pouvez suffire
En descendant plus bas dans votre indignité,
Vous qui, déshonorant le beau métier d'écrire,
Arborez fièrement votre vénalité.

Notre vengeance à nous, c'est que vous soyez lâches
Et plus vains chaque jour d'être un peu plus vendus,
C'est que vous excelliez aux plus ignobles tâches,
Et qu'à tous les malheurs on vous sache assidus.

Redoublez de cynisme, abusez de jactance.
Plus bas, toujours plus bas ; sous-verges et sous-pieds.
Régalez les barbeaux ; délectez les croupiers.
Empoisonnez le riche en lui donnant pitance.

On n'espère de vous ni regrets ni remords.
C'est exaucer en vous votre ordre et la nature
Que d'avancer toujours dans le crime et l'ordure.
Vils entre les plus vils et plus morts que les morts.

Georges PIOCH.

20 novembre 1936.

OSSIETZKY

Prix Nobel de la Paix

Le Comité du Prix Nobel vient de décerner le Prix de la Paix, pour 1935, à l'écrivain allemand Carl von Ossietzky, prisonnier d'Hitler. Le Comité national du Rassemblement populaire marque avec force, dans la résolution qu'on trouvera ci-dessous, la signification de ce choix. La Ligue française des Droits de l'Homme s'honore d'avoir été la première, avec la Ligue allemande, à demander l'attribution du Prix Nobel à Ossietzky. Dès le mois de janvier, le Secrétariat général de la Ligue invitait les ligueurs qualifiés à poser officiellement la candidature de Carl von Ossietzky — invitation accueillie partout favorablement.

La Ligue allemande des Droits de l'Homme (section de Paris), écrivait le Secrétariat général, a émis le vœu que le Prix Nobel de la Paix fût décerné, cette année, au pacifiste Ossietzky. Le Bureau de la Ligue française des Droits de l'Homme s'associe de grand cœur à cette proposition généreuse.

Carl von Ossietzky est détenu, depuis l'avènement du régime hitlérien, dans un camp de concentration. Gravement malade, non seulement il est privé des soins indispensables, mais astreint aux corvées rebutantes et soumis aux traitements les plus brutaux. Ce que l'hitlérisme entend châtier en lui, c'est l'action inlassable qu'il a menée, depuis la guerre, en faveur de la paix. Déjà, la Cour Suprême de Leipzig l'avait frappé pour avoir osé dénoncer la reconstitution clandestine de l'aviation de guerre allemande.

La direction pacifiste, qu'en plein accord avec Hellmut von Gerlach, président fondateur de la Ligue allemande des Droits de l'Homme, il avait imprimée à la Weltbühne, la plus courageuse des revues allemandes, acheva de lui valoir la haine inexpiable des racistes.

La Ligue des Droits de l'Homme est la première à se réjouir du succès de son initiative. Elle compte fermement que l'attribution du Prix Nobel à Ossietzky lui vaudra sa libération complète et la liberté entière d'écrire.

La vie de Carl Von Ossietzky

Mémoire pour la Commission du Prix Nobel

1910. — Ossietzky, né le 2 octobre 1887, à Hambourg, publie ses premiers travaux littéraires dans la revue *Mars* (Editions Alb. Langen, Munich).

1913. — Ossietzky se prononce, à l'occasion de l'affaire de Saverne, dans un article sensationnel contre le Militarisme prussien.

1914-1918. — Ossietzky a combattu dans l'infanterie.

1919. — Ossietzky fonde un hebdomadaire pacifiste à Hambourg.

1919. — Il devient secrétaire de la Société allemande de la Paix à Berlin (convoqué par le professeur Ludwig Quidde. Prix Nobel de la Paix 1927).

1920-1923. — Il devient rédacteur de politique extérieure du quotidien *Berliner Volkszeitung* (Editions Rudolf Mosse). — Co-Fondateur et Organisateur du mouvement national et international

Nie Weider Krieg — Guerre à la Guerre — No More War. — Ossietzky préconise l'entrée de l'Allemagne à la S. D. N.

1924. — Rédacteur de politique extérieure de l'hebdomadaire *Das Tagebuch*.

Dès 1927. — Directeur de l'hebdomadaire pacifiste *Die Weltbühne*.

1931. — Procès retentissant contre la *Weltbühne* devant le Reichsgericht. — Ossietzky est condamné à 18 mois de prison.

10 mai 1932. — Ossietzky purge sa peine.

24 décembre 1932. — Il est amnistié à la suite de l'amnistie de Noël pour les détenus politiques.

28 février 1933. — Ossietzky est arrêté par la Gestapo.

Depuis ce jour il est détenu dans divers pénitenciers et camps de concentration, sans enquête, sans accusation, d'une manière illégale.

Carl von Ossietzky est la personnalité la plus forte que l'idée de la Paix ait possédée en Allemagne pendant ces dernières années.

Cette idée a eu, en politique, des précurseurs, contestés alors, des hommes d'Etat morts au service d'une grande cause non encore victorieuse. Enfin, elle compte des martyrs. L'un d'eux est Carl von Ossietzky, pacifiste de la première heure, détenu, depuis trois ans, dans un camp de concentration.

Voilà, en effet, une idée, celle de la Paix, qui commence à prévaloir dans le monde, en brisant des résistances même désespérées. De grands Empires se posent de tout leur poids en défenseurs de cette paix qui, autrefois, en était réduite à se réfugier dans le tréfonds des consciences. Des hommes d'Etat venus à leur heure connaîtront des réalisations glorieuses. Cependant, par delà les murs du terrible enclos où il est gardé à vue, un homme assiste, impuissant et dans l'ignorance de ce qui se passe, torturé et gravement malade, au triomphe d'une cause que, parmi les premiers, il avait servie.

Ossietzky est tout le contraire d'un politicien de parti. Il n'appartenait et n'appartient à aucun parti ou groupement politique. Il était supérieur à la plupart dont il partageait la lutte par ses visions prophétiques, il se distançait des préoccupations ordinaires par le sens suprême de la responsabilité.

Cet homme solitaire, muni uniquement de sa plume, n'était ni le leader d'un parti ni un homme qui passionnait la foule. Mais il a déclenché par ses paroles d'immenses forces morales. C'est lui qui a contribué d'une manière décisive à transférer la cause de la paix en Allemagne du domaine des promesses vaines dans celui des réalités politiques. Il était presque seul, à certains moments, à déchirer le voile des illusions cachant la guerre naissante.

Les révélations sur la « Reichswehr Noire », sur les assassinats terribles, organisés par la Sainte-Vehme, la preuve du réarmement clandestin — c'est à Ossietzky que revient la part décisive dans cette lutte active contre la guerre. Sa revue *Die Weltbühne*, petite brochure hebdomadaire de quarante-huit pages, était presque seule à accomplir ce travail.

Pendant des années, Ossietzky, menacé du pire, n'a cessé de poursuivre et de combattre le réarmement clandestin de l'Allemagne : il l'a tiré à la lumière. Ses adversaires se sont défendus avec les moyens le plus stupide et le plus commode parmi tous : ils l'ont accusé de Haute Trahison (Landesverrat). Un homme tel que Ossietzky, dévoué à sa cause, ne saurait être touché par un tel reproche. C'est ouvertement qu'il a attaqué ce qu'il croyait néfaste, mais il l'a fait parce qu'il aimait sa patrie et l'humanité tout entière, et non pas pour servir des milieux intéressés en Allemagne ou à l'Etranger.

Le Comité Nobel, dit-on, ne peut conférer la haute distinction qu'il détient à un personnage poursuivi dans sa patrie pour Haute Trahison (Landesverrat). Le Comité n'a-t-il pas déjà

décerné son Prix au pacifiste allemand le professeur Ludwig Quidde qui, lui aussi, avait été inculpé de « haute trahison » et jeté en prison ? Il est peut-être permis de rappeler à cette occasion la vie politique de M. Ramsay Macdonald, lui aussi ayant été mis en prison par le Gouvernement de son pays pour avoir refusé le service de guerre ce qui ne l'a pas empêché de faire plus tard la carrière politique la plus brillante.

* * *

Ossietzky est d'une santé bien délicate. Il savait que la prison devait la miner dangereusement. Mais il alla en prison, volontairement, pour servir la cause de la Paix. Cette même cause au nom de laquelle le Comité Nobel distribue ses prix.

Quelques mois avant l'avènement au pouvoir d'Hitler, il fut libéré à la suite d'une amnistie.

Dans la nuit du 28 février 1933 — nuit de l'incendie du « Reichstag » — on l'arrêta pour la deuxième fois. Depuis trois années, on lui fait subir les horreurs d'un camp de concentration, on l'envoie, colis humain, d'un camp dans l'autre, d'un camp horrible dans un autre camp qui l'est davantage.

Ossietzky fut écroué d'abord dans l'ancienne fortification de Spandau transformée en prison de police. Après quelques semaines on le transféra dans le pénitencier (Suchthaus) redouté de Sonnenburg. De là il fut envoyé au mois de février 1934 dans le camp de concentration de Papenburg-Esterwegen.

Pour le camp des marais d'Esterwegen où Ossietzky se trouve actuellement il y a un règlement dont nous citons les dispositions suivantes :

Ordre et discipline (Par. 4)

Il ne sera tenu compte ni de l'opinion ni de l'état civil ni de la profession des prisonniers : tous sans exception sont des *subordonnés*. Vieux ou jeune tout prisonnier devra dès le premier jour s'habituer à l'ordre et à la discipline *militaires*.

Médecin du camp (Par. 12)

Le médecin du camp s'occupe des malades, non pas des paresseux. Les prisonniers qui tentent de se soustraire au travail en se déclarant malades sans raison seront assignés au détachement « Travail pénitencier ».

Ces dispositions du règlement du camp sont complété par le *Règlement disciplinaire et pénal pour le camp des prisonniers* dans lequel vit Ossietzky. Je ne cite que quelques articles :

Seront punis de huit jours d'arrêts de rigueur et de vingt-cinq coups de bâton au début et à la fin de la peine (Par. 6)

ceux qui tiennent des propos désobligeants ou ironiques envers un milicien des SS, qui omettent volontairement de rendre le salut prescrit ou font reconnaître par leur attitude qu'ils ne veulent pas se soumettre à la contrainte de discipline et d'ordre.

Seront punis de quinze jours d'arrêts de rigueur et de vingt-cinq coups de bâton au début et à la fin de la peine (Par. 8)

ceux qui dans des lettres et dans d'autres com-

munications tiennent des propos désobligeants sur des chefs national-socialistes, sur l'État, le Gouvernement, les Autorités ou les Institutions, qui glorifient des chefs marxistes ou libéraux ou les « partis de Novembre » et qui racontent des faits se produisant dans le camp de concentration.

Les peines capitales (Par. 11)

Ceux qui recueillent, reçoivent, répètent ou communiquent aux *visiteurs étrangers* ou à d'autres personnes ou font sortir de quelque façon que ce soit du camp des nouvelles vraies ou fausses destinées à la propagande ennemie contre les camps de concentration ou leurs dispositions,

Seront pendus comme émeutiers en vertu du droit révolutionnaire ! (Par. 12)

Ceux qui refusent d'obéir ou de travailler, quittent les lieux de travail ou une colonne en route, y incitent les autres ou tiennent des discours.

Seront fusillés sur place comme émeutiers ou pendus ultérieurement !

C'est à la merci de ce système diabolique que se trouve être Carl von Ossietzky; son corps n'est plus qu'une épave. Mais son esprit est resté lucide, son âme a résisté. Il ne regrette pas ce qu'il a fait. Il s'est livré au bourreau pour donner un exemple.

Carl von Ossietzky s'est sacrifié pour la Paix universelle en connaissant les conséquences de son acte et en les acceptant sans aucune illusion. Quelle que soit notre opinion politique, nous devons nous incliner tous devant cet héroïsme.

* *

Le monde entier s'est prononcé en faveur de Carl von Ossietzky. Parmi les milliers de voix, parmi les journaux de tous les pays et de toutes les opinions politiques, je me borne à citer trois hommes appartenant à trois nations différentes :

ROMAIN ROLLAND écrit en date du 15 septembre 1934 ce qui suit :

« Le Comité Nobel du prix de la Paix n'a jamais eu encore l'occasion de couronner un apôtre de la paix qui l'ait été jusqu'au martyr. Cette occasion lui est offerte, cette année, en la personne de l'héroïque Carl von Ossietzky. Nous espérons qu'il la saisira. La cause de la Paix a besoin, plus que jamais, en cette heure critique où la guerre est de tous côtés suspendue, que l'on glorifie de grands exemples de sacrifice comme celui de Ossietzky, et non des champions de la paix ou platoniques ou théoriques qui trop souvent, comme pendant la guerre de 1914-1918, s'éclipsent, à l'heure du danger. »

M. HELLMUT VON GERLACH, ancien Président de la Ligue allemande pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, membre du Bureau International de la Paix — celui-ci lauréat du Prix Nobel de la Paix — demanda, dès le 18 septembre 1934, à chaque occasion qui se présentait — et pour la dernière fois dans un article retentissant du 18 juin 1935, six semaines avant sa mort — que le prix soit attribué à Ossietzky.

Au début de l'année 1935, M. WICKHAM STEED,

ancien directeur du *Times*, se rangea, par une déclaration, du côté des amis de Carl von Ossietzky. Nous en citons les passages suivants :

« Le nom de Carl von Ossietzky est pour moi l'évocation à la fois d'un grand écrivain et d'un homme courageux. Carl von Ossietzky est une victime de la tendance propre à tous les systèmes d'oppression organisé et qui veut supprimer toute critique et tout critique susceptibles de menacer leur manque de véracité. Il remplit les conditions demandées par Paltron et d'après lesquelles le gardien de la liberté civique devra être doué « d'un talent passionné aussi bien que d'un talent philosophique. » Il rappelle le proverbe serbe qui dit que « ces gardiens doivent combattre pour la liberté comme des archanges, mais qu'ils doivent, la liberté une fois gagnée, y vivre comme des saints ». Carl von Ossietzky devrait occuper un rang des plus élevés parmi ceux qui aiment la foi en la liberté et qui la représentent. »

* *

Dès que la nouvelle que le Prix Nobel ne serait pas décerné en 1935, fut connue, le *Temps* publia, le 24 novembre 1935, la note suivante :

« Le *Temps* a annoncé, il y a quelques jours, qu'il ne serait pas distribué, cette année, de prix Nobel pour la paix. Nous apprenons à ce sujet qu'une campagne — amorcée par la grande pacifiste anglaise Mme Jane Adams, depuis peu décédée — se poursuit dans certains milieux genevois pour que, l'an prochain, ce prix soit attribué à M. Carl von Ossietzky, ancien directeur de la *Weltbühne*. M. von Ossietzky est actuellement détenu dans un camp de concentration... »

L'agence Havas mande de Berne sous la date du 17 janvier 1936 :

« Cent vingt-cinq membres du Conseil national (Chambre des députés), et du Conseil des États (Chambre haute), appartenant à tous les groupes politiques, ont adressé au Comité Nobel à Oslo une requête par laquelle ils proposent, pour le prix Nobel de la Paix pour 1936 M. Carl von Ossietzky, actuellement interné dans un camp de concentration en Allemagne.

« L'œuvre accomplie par notre candidat en faveur de la paix générale et du pacifisme dans l'Allemagne de Weimar en particulier, est-il dit dans la requête, est si connue de l'opinion publique du monde entier, ainsi que son activité de journaliste, d'écrivain et d'orateur, que nous pouvons renoncer à vous en fournir des preuves.

« Nous verrions, dans l'élection de M. Carl von Ossietzky comme lauréat du Prix Nobel pour la Paix, une protestation contre la politique guerrière conduite surtout par les États gouvernés par des dictatures et comme une affirmation des idées de paix. »

Il y a parmi ces députés aussi bien des socialistes que des catholiques de droite, et notamment les deux présidents des deux Chambres.

En face de toutes ces déclarations si hautement

qualifiées, il est, je pense, inutile d'insister ; de tels témoignages suffisent. J'ajouterai cependant deux articles de la plume de Carl von Ossietzky lui-même, dont l'œuvre littéraire si diverse est certainement connue par les membres du Comité Nobel.

Le Comité n'a jamais eu l'occasion de couronner un tel candidat, pacifiste au point de donner

sa vie même pour le service de l'idéal qu'il défend. Digne en tous points tant par la haute probité de son existence que par la valeur de son œuvre littéraire et de son action quotidienne, Carl von Ossietzky nous paraît avoir mérité le jugement et la récompense. Y aurait-il exaltation plus noble de l'idée de Paix dans le monde que son couronnement ?

Quelques souvenirs sur Ossietzky

Un jour, après la guerre, un ami d'Ossietzky rencontre un ancien sous-lieutenant du 75^e régiment d'infanterie, dans lequel Ossietzky avait fait la guerre comme simple fantassin. Le sous-lieutenant qui, dans le temps, était nationaliste prussien fervent, se rappelle très bien de son subordonné. Il raconte qu'Ossietzky, même au front, n'a jamais caché son opinion : que cette guerre du Kaiser serait criminelle.

Dans les années jusqu'au printemps 1924, quand il fut rédacteur de politique extérieure du journal *Berliner Volkszeitung*, M. Theodor Wolff, rédacteur en chef du *Berliner Tageblatt*, journal le plus important dans la République de Weimar, l'a plusieurs fois réclamé comme rédacteur pour son journal. Ossietzky n'a pas cédé. Il voulait garder son indépendance politique qui lui était assurée dans la rédaction d'un journal beaucoup moins important.

Coincidence singulière : le 23 novembre 1931, Ossietzky fut condamné par la Cour suprême de Leipzig à 18 mois de prison pour avoir dénoncé le réarmement clandestin de l'Allemagne. Le 23 novembre 1936 — cinq ans plus tard au même jour — le Comité Nobel lui a décerné le prix. Dans son article d'adieu — avant de purger sa peine en 1932 — il dit :

« Mon esprit croit toujours en cette démocratie méprisée, mais mon cœur se joint irrévocablement à la marche des masses prolétariennes, non vers un but final doctrinaire, mais au corps et au sang vivant de ces travailleurs, à leurs âmes brûlant de la soif de la justice. »

Devant les portes de la prison de Tegel, en 1932, au milieu de quelques centaines d'amis qui étaient venus l'accompagner, il prononce cette belle parole : que son sort est indissolublement lié à celui de 8.000 camarades prolétaires, prisonniers politiques comme lui.

8.000 en 1932, dans la République de Weimar, 200.000 aujourd'hui dans l'Allemagne hitlérienne dont il est le symbole. Dans l'année où le maître de l'Allemagne menace le monde entier de la guerre, sa plus pauvre victime, torturée pendant trois ans et demi dans un camp de concentration, est décorée de la plus haute couronne de la Paix.

Ossietzky est lauréat, il n'est pas encore un homme libre. Il faut exiger que — conformément au statut Nobel — le lauréat puisse prononcer son discours à Oslo dans les 6 mois après que le prix lui a été décerné.

M. Z.

Deux hommages à Ossietzky

« Il est difficile d'exprimer en paroles la vague de satisfaction et de joie qui traverserait le monde si le Comité prenait la décision de grande importance morale d'attribuer le Prix de la Paix à un martyr de l'idée de la Paix comme Carl von Ossietzky, souffant depuis trois ans au camp de concentration. Ce serait une grande et forte action morale d'une humeur incomparable, une action libératrice qui remplirait de consolation, de nouvelle foi en la force du Bien non seulement le cœur de cet homme seul, mais les cœurs tourmentés d'innombrables millions d'êtres humains. »

THOMAS MANN

Prix Nobel de Littérature.

« Ce serait une contribution à la solution du problème de la paix que de distinguer un homme qui, par ses actes et par ses souffrances, a mérité le Prix bien plus que tout autre : j'ai nommé Carl von Ossietzky. En attribuant le Prix Nobel de la Paix à cet homme, l'amour de la paix pourrait être ranimé dans le pays qui, au moment actuel, à la suite des conditions qui y règnent, constitue le plus grave danger pour la paix universelle. Partout les hommes supérieurs se verraient encouragés en vue de travailler à la consolidation définitive d'un ordre international. »

ALBERT EINSTEIN,

Prix Nobel de Physique.

LETTRES ET SOUVENIRS DU CAPITAINE DREYFUS

Au cours de l'Affaire, et même depuis, il fut souvent reproché au capitaine Dreyfus de s'être mal défendu devant le Conseil de guerre de 1894, de n'avoir pas su trouver ces cris du cœur qui troublent les juges et émeuvent les foules. Le même reproche lui fut adressé au cours du procès de Rennes. Ainsi s'établit la légende d'un homme dénué de tout sens émotif, d'un innocent qui ne sait pas hurler sur son innocence.

Il n'est pas de légende plus fausse. Tout d'abord, Dreyfus a hurlé son innocence. Il l'a criée dans la solitude de sa cellule du Cherche-Midi ; il l'a proclamée devant l'officier instructeur du Paty de Clam et l'officier rapporteur Bexon d'Ormescheville ; et, malgré les étranges accusations portées contre lui par une série de témoins passionnés, il l'a affirmée inlassablement devant ses juges, à Paris et à Rennes.

Mais il fut une heure où, sous l'aiguillon violent de la honte qu'il ressentait, il a hurlé son innocence de toute la force de ses poumons. Ce fut, devant ses frères d'armes, le 5 janvier 1895, lors de la parade de dégradation dans la cour de l'École militaire.

Donc, présenter Dreyfus comme un être insensible à son destin, constitue une erreur matérielle et qui, plus est, une erreur de psychologie, ainsi que le prouvent les merveilleuses lettres que son fils vient de publier sous le titre : SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE (1).

La vérité est toute autre ; aussi bien, Dreyfus s'est-il défini lui-même dans cette déclaration qu'il fit devant la Cour de cassation en 1904 :

« Je crois en la raison ; je croyais que la raison, en des affaires semblables, où les entraînements du cœur ne sauraient apporter aucune explication, aucune atténuation, devait être le seul guide du juge. Qu'on cherche à apitoyer quand on est fautif, cela se conçoit, puisque dans certains cas le cœur excuse bien des erreurs. Mais ici, l'on avait affaire d'abord à un innocent, ensuite l'on jugeait un crime abominable que rien ne saurait excuser, et on s'étonne que cet innocent n'ait pas cherché à émouvoir les juges ! Je n'avais qu'un devoir : faire appel à la raison et à la conscience des juges. »

Mais, si l'innocent sut dominer ses nerfs devant des accusateurs qui, n'ayant aucune preuve du crime qu'ils lui imputaient, accumulaient contre lui mensonges sur mensonges et faux sur faux, il n'en était plus de même quand il se trouvait seul avec lui-même, face à son atroce destin.

Là-bas, isolé du monde, muré dans ce cabanon que le tortionnaire Lebon fit entourer d'une double palissade, à l'intérieur de laquelle une sentinelle circulait jour et nuit, l'innocent laisse parler son cœur et sangloter son âme. Ses lettres sont un éternel cri d'innocence ; de ses souffrances physiques, il ne parle jamais ; il ne demande aucun adoucissement

à son sort, même lorsqu'il subit pendant quarante-quatre nuits le supplice de la double bouche.

Non, ce dont il souffre, c'est du mépris qui pèse sur son nom, du déshonneur qui entache le nom de sa femme et de ses enfants. Ce qu'il réclame, c'est moins sa liberté que son honneur. Qu'il écrive à sa femme, à ses frères ou à ses anciens chefs, son cri est le même : Cherchez, cherchez... Remuez ciel et terre... Trouvez le misérable pour lequel j'expie un crime dont je suis innocent...

Il faut remercier Pierre Dreyfus d'avoir publié ce livre : SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE, car il constitue ce que j'appellerais « le côté psychologique » de l'Affaire. Zola, à qui la famille Dreyfus avait communiqué ces lettres, écrivait en parlant d'elles : « Je ne connais pas de pages plus hautes, plus éloquentes. C'est le sublime dans la douleur... C'est le sanglot même, toute la souffrance humaine. L'homme qui a écrit ces lettres ne peut être coupable. » (LA VÉRITÉ EN MARCHÉ, p. 119) (2).

Et c'est exact. Il n'est point nécessaire d'avoir lu les huit ou dix gros volumes, qui contiennent la documentation de l'Affaire, pour acquérir la certitude de l'innocence du capitaine Dreyfus. Il suffit de lire ses lettres de l'île du Diable.

La seconde partie du livre publié par Pierre Dreyfus contient les souvenirs de son père sur les événements qui s'écoulèrent entre le procès de Rennes (août-sept. 1899), et l'arrêt de sa réhabilitation rendue le 12 juillet 1906 par la Cour de Cassation.

Ces pages apprendront à ceux qui l'ignorent que, même après Rennes, le 2^e Bureau de l'Etat-Major n'avait point désarmé. Les anciens amis d'Henry, les Rollin, Fritsch, Mareschal, François et Dautriche, voulaient à tout prix sauver l'œuvre du chef disparu. On demeura effrayé devant les manœuvres criminelles auxquelles les officiers s'adonnèrent pour empêcher que la découverte d'un fait nouveau vint provoquer la révision du procès de Rennes. La façon dont ils falsifièrent leur comptabilité pour dissimuler une somme de 25.000 francs — soi-disant remise à un espion du nom d'Austerlitz, mais qui, dans la réalité, avait servi à acheter le faux témoignage du Serbe Cernuski — est un chef-d'œuvre dans son genre.

Cependant, ces hommes, qui n'avaient point trempé dans le crime initial, pouvaient faire œuvre de justice. Hélas ! pendant près de cinq ans ils n'ont reculé devant aucune manœuvre pour empêcher leur victime de recouvrer son honneur. Sur la lutte que ses défenseurs et lui eurent à soutenir pour briser les nouvelles machinations du 2^e Bureau, Dreyfus apporte dans son livre des souvenirs inédits qui, tout en ajoutant à la noblesse de son caractère, donnent à son œuvre un intérêt puissant.

ARMAND CHARPENTIER.

(1) Grasset, éditeur.

(2) Fasquelle, éditeur.

CORRESPONDANCE

A Jacques Duclos et Maurice Thorez

Chers Citoyens,

Je lis, dans l'*Humanité* de ce matin, en première page, l'article de Jacques Duclos, en quatrième la sténographie du discours de Maurice Thorez à la Mutualité — article et discours où je suis nommé et cité.

Ce n'est pas la première fois. En son discours de Strasbourg, Thorez avait, pour appuyer sa démonstration, fait état d'un article paru sous ma signature dans la *Lumière* du 3 octobre. C'est le même fragment d'article qu'il cite à nouveau dans le discours de la Mutualité, mais en lui donnant, cette fois, une signification qu'il n'a pas et ne peut pas avoir. Vous serez l'un et l'autre, je n'en doute pas, d'accord avec moi pour dissiper ce malentendu en publiant la présente lettre en bonne place dans l'*Humanité* (1).

Qu'ai-je écrit le 3 octobre ? Qu'à ceux qui demandent, comme vous et moi, la révision de la politique officiellement adoptée à l'égard de l'Espagne républicaine, on n'a pas le droit d'opposer cet argument infâme qu'ils veulent la guerre ou se résignent à la guerre. Et là-dessus, nous sommes d'accord.

Mais ceux qui lancent l'infamie, qui sont-ils ? Pour moi (et, semble-t-il, pour Thorez à Strasbourg), les fascistes français, complices de Franco — pour Thorez à la Mutualité, Léon Blum. Ici, je proteste.

Au moment où il me cite, Thorez vient d'accuser Léon Blum d'avoir, à Luna-Park, insinué que la politique du Parti communiste mène à la guerre. Et il ajoute : « A cela, le citoyen Emile Kahn, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, a répondu de verte façon. Il a dit, etc... »

Non, Thorez, ce n'est pas « à cela » que je répondais — pour l'excellente raison que la phrase incriminée du discours de Luna-Park ne m'a jamais paru, et ne me paraît pas plus aujourd'hui, avoir le sens et la portée que votre discours lui attribue.

Léon Blum dénonce le péril d'une politique d'exaltation patriotique et de prestige national. Cette politique, qui a été celle de Millerand avant la guerre, celle de Poincaré dans la Ruhr, et qui est restée au fond celle de la réaction militariste

(1) Cette lettre, datée du 2 novembre et expédiée le même jour, n'a pas encore, à la date où nous paraissions, été publiée par l'*Humanité*.

et fasciste, n'a jamais été la nôtre. Nous l'avons combattue ensemble, Léon Blum, vous et nous. Et j'imagine qu'ensemble nous la combattons et la combattons encore.

C'est pour de tout autres raisons — raisons de prévoyance pour la sécurité française, raisons d'inquiétude pour la paix européenne — que nous demandons, vous et moi, un changement d'orientation de la politique à l'égard de l'Espagne.

Ne me faites donc pas dire, chers citoyens, ce que je n'ai pas dit. Ne me faites pas répliquer à qui je n'avais pas à répliquer. Et laissez en dehors de ce débat la Ligue des Droits de l'Homme, qui n'a rien à y voir.

Certes, j'en suis — très fièrement — le Secrétaire général. Mais ce n'est pas à ce titre, et au nom de la Ligue, que j'écris dans la *Lumière*. La Ligue est assez amie de la liberté pour reconnaître à chacun de ses membres le droit d'exprimer sa pensée personnelle — la responsabilité de l'organisation elle-même n'étant engagée que par ses résolutions collectives. Si donc vous me faites encore l'honneur de citer mes articles, considérez, je vous prie, qu'ils n'engagent que moi.

Aussi bien, vous me connaissez assez l'un et l'autre, depuis que nous collaborons au Rassemblement, pour savoir que je ne m'associerais pas à une campagne dirigée contre le gouvernement de Front populaire.

Je pense avec force que gouvernement et Rassemblement sont étroitement solidaires. Ce qui atteint l'un, ébranle l'autre, et si l'un doit s'effondrer, l'autre s'écroulera du même coup. C'est pourquoi je dénonçais hier la campagne anticommuniste comme une attaque oblique contre le gouvernement. Et c'est dans le même sentiment, avec les mêmes appréhensions, que je vous mets amicalement en garde contre l'imprudence, mêlée d'injustice, d'une campagne antigouvernementale.

Le Parti communiste a donné trop de preuves de clairvoyance et de sagesse pour prêter son concours, même passager, même involontaire, à l'attaque haineuse de nos communs adversaires contre un gouvernement qui, s'il tombait, entraînerait dans sa chute la démocratie elle-même.

C'est dans cet espoir — ou plutôt dans cette conviction — que je vous prie, chers citoyens, de croire à mes sentiments de fraternité républicaine.

EMILE KAHN.

L'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL

Souscriptions adressées à la Ligue

13^e Liste

M. MORLEVAT, Résident de France à Pleiku (Annam)	400 »	SECTION L.D.H., Tence	110 »
SECTION L.D.H., Chatelaillon	65 »	COLLECTE, par M. Jean Fabry, à Gd-Croix	210 »
SECTION L.D.H., Secondigny	71 »	COMITÉ D'AIDE AUX VICTIMES DU FASCISME ESPAGNOL, Isère (7 ^e versement)	5.000 »
SECTION L.D.H., Balbigny	70 »	M. BOUSSINESQ, Brive	10 »
Dr WALTON, 19, rue de la Tour, Paris	500 »	M. LEPAIN, Domont	10 »
M. C. JANIN, Huriel	20 »	COLLECTE, Thévet-St-Julien	16 »
LENORMAND, 3, place Victor-Hugo, Paris	100 »	Mme COLLIER, Magny (4 ^e versement)	25 »
SECTION L.D.H., Mazières-en-Gatine	100 »	M. COLLIER, Magny (4 ^e versement)	25 »
L. LÉVY BRUHL, 7, rue Lincoln, Paris	50 »	SYNDICAT OUVRIER, Coursan	185 »
ANONYME, Rouen	6 »	SECTION L.D.H., La Fouillouse	57 »
M. RAMBAUD, 4, Villa Lambert, Chatou	20 »	SECTION L.D.H., Cannes	230 »
M. ROGER MARCEL, Laruns	50 »	M. VAIRON, Brossais, par Fontenay-le-Comte	184 »
SECTION L.D.H., Abrie (collecte)	135 35	SECTION L.D.H., Roussines	60 50
SECTION L.D.H., Marrakech (Maroc)	211 60	M. ROGER, Caen	50 »
COMITÉ AMSTERDAM-PLEYEL, Plessis-Pâté	60 »	LE POPULAIRE DE NANTES	20 »
SECTION L.D.H., Bayonne	84 »	COMITÉ DE FRONT POPULAIRE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE	700 »
SECTION L.D.H., Puteaux	100 »	SECTION L.D.H., Chablais	35 »
M. MONTEL OCTAVE, à St-Agnant (collecte)	80 »	SECTION L.D.H., Colombes	50 »
DOCTEUR CLERGEAU, Varennes-en-Gâtinais (Loiret)	50 »	CELLULES COMMUNISTES, St-Omer et Arques	285 »
M. VAYSSIÈRES, 60, rue Truffaut	10 »	COMITÉ ANTIFASCISTE, Brassac-les-Mines	100 »
M. MAUBERT, Lassay	10 »	SECTION L.D.H., Malain	50 »
M. THUAUDET, Niot-la-Fontaine	10 »	SECTION L.D.H., Pouilly-s.-Charlieu	101 25
M. TURMEAU, Douarnenez	5 »	SECTION L.D.H., Maubeuge	79 »
BONNEMAN, Bayonne	419 »	COMITÉ AMSTERDAM-PLEYEL, Sens	82 »
FRONT POPULAIRE, Dinard	27 »	SECTION L.D.H., Ligny-le-Châtel	200 »
M. BOSSEVOT, St-Florentin (Yonne)	79 »	M. JACOB, à Paris	610 »
Mlles ROUSS, 15, rue Edme-Frény, Versailles	50 »	SECTION L.D.H., St-Claude	100 »
Mlle JUMAU, 10, rue Dalou, Paris	25 »	SECTION L.D.H., St-Astier	53 »
Mme PICOLO, 5 bis, route de Linoux, Carcassonne	2.000 »	M. LAROCHE-RICHARD, Mur de Sologne	48 »
FRONT POPULAIRE, Fougères	80 »	M. CLAUDE, Saintes	5 »
M. MARESCHELLE, Strasbourg	20 »	SECTION L.D.H., Audenge	50 »
M. DOQUIN, 15, rue Ratisbonne, Lille	20 »	FÉDÉRATION MAROCAINE L.D.H.	200 »
COLLECTE, La Feuillade	71 »	FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ŒUVRES LAÏQUES SCOLAIRES ET ÉDUCATION SOCIALE DE LA LOIRE	200 »
SECTION L.D.H., Saverne	100 »	M. J. COLLET, à Bar-sur-Seine (collecte)	50 »
SECTION L.D.H., Paris (7 ^e)	160 »	M. ROGER GOBERT, S.P. 606	65 »
FÉDÉRATION L.D.H., Somme	373 »	SECTION L.D.H., La Souferraine	60 »
FÉDÉRATION L.D.H., Tarn	97 20	Mme ALICE HÉRY, Grenoble	15 »
SECTION L.D.H., Toul	100 »	COMITÉ DE FRONT POPULAIRE, St-Cyr-l'École	525 »
M. TAURINYA, Maureillas	607 »	M. G. MOSER, 22, rue du Centenaire, Puteaux	20 »
Mlle SENILLOU, Champagne	10 »	GROUPE MAXIME GORKI, Fournies	200 »
M. LETERTE, Cepisiers	25 »	SECTION L.D.H., Lannemezan (4 ^e versom.)	50 »
COMMISSION DE SOLIDARITÉ, Equeurdreville	2.727 70	Mme RIVARD, Dieulefit	50 »
FÉDÉRATION L.D.H., Eure	235 »	AMICALE LAÏQUE, Villebon	100 »
SECTION L.D.H., Stains	68 50	BRIGADE A, Montparnasse	53 »
COMITÉ ANTIFASCISTE, Corbeilles	34 »	GROUPE SOCIALISTE, Sénarpont	23 »
SECTION L.D.H., Forges-les-Baux	50 »	M. LÉON BOSREDON, Arcaachon	38 »
COMITÉ AMSTERDAM-PLEYEL, Loire-Inférieure	350 »	JEUNESSES LAÏQUES ET RÉPUBLICAINES, Nantes	1.283 »
FRONT POPULAIRE, Paris (19 ^e)	227 75	M. GUEUTAL, Orléans	100 »
FRONT POPULAIRE, Troyes	500 »	SECTION L.D.H., Fumay	53 50
CELLULE COMMUNISTE, Baccarat	30 »	SECTION L.D.H., Orange	25 »
COLLECTE, Saléchan et environs	141 »	Mme VVe BRAUN, Mâcon	20 »
CELLULE COMMUNISTE, Coubron	38 »	M. RODOLPHE ZAINBER, Rabat	100 »
SECTION L.D.H., Collo (Constantine)	20 »	LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT, Paris	40 »
RIPELL, Collo	10 »	SECTION L.D.H., Brive	100 »
M. TORNET, Argelès (collecte)	27 »	UNION DES SYNDICATS DU MIDI, Toulouse	200 »
SECTION L.D.H., Sidi-bel-Abbes (Oran)	100 »	Mlles MIGNON, Bourges	100 »
SECTION L.D.H., Mareuil-sur-Lay	75 50	M. VICTOR BOUCHEZ, Onmaing (collecte)	3.500 »
SECTION L.D.H., Paris-19 ^e (Amérique)	100 »	FRONT POPULAIRE, Le Boucau	2.000 »
SECTION L.D.H., La Roche-sur-Yon	155 »	CONTRIBUTION ANONYME	1.000 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Lorient	2.883 »	LE POPULAIRE DE NANTES	250 »
FRONT POPULAIRE, Auxerre	60 »	GROUPEMENTS ANTIFASCISTES, Fleury-s.-Orne	40 »
SECTION L.D.H., St-Louis-sur-Thouet	60 50	COLLECTE, Confolens	35 »
SECTION L.D.H., Le Plant-Tremblay	25 »		
SECTION L.D.H., La Mothe-Montravel	50 »		

SECTION L.D.H., Avize	25 »	FRONT POPULAIRE, Etampes	500 »
FRONT POPULAIRE, Vierzon	500 »	ANONYME	5 »
SECTION L.D.H., Longré-les-Corps-Saints	41 »	JEUNESSE LAIQUE, Moyenmoutier	100 »
SECTION S.R.L., Neufmanil	236 35	RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Igé	115 »
FRONT POPULAIRE, Cosne	335 »	AVENIR SOCIAL, Saint-Etienne	175 »
M. HERLEM, 100, avenue Gambetta, Paris	10 »	JOURNÉE INTERNATIONALE D'AIDE A L'ESPA- GNE, Canaples	40 »
M. PRIVYS, Bordeaux	5 »	SECTION L.D.H., Malzeville	30 »
M. MARMET, Nogent-sur-Marne	10 »	M. SOULIE, Brive	10 »
M. ANELIABAK, Bordeaux	30 »	M. ALBERT VIDAL, Mazamet	20 »
SECTION L.D.H., La Rochelle	117 »	SECTION L.D.H., Lembeye	70 »
GARDIENS DE LA PAIX, Paris-S ^e	271 »	SECTION L.D.H., Cambianes	115 »
SECTION L.D.H., St-Gervais-d'Avvergne	25 »		
M. CÉLESTIN GRAVELIN, St-Aubin-de-Luigne	50 »		
COMMISSION DE SOLIDARITÉ, Troyes	500 »		
TRESORIER FRONT POPULAIRE, Cherbourg	755 60		
		Total de la 13 ^e liste	37.745 30

Quatorzième liste

FERNAND CORCOS, Paris	200 »	MME NAGGIAR, Paris	50 »
POUR UNE RÉPUBLIQUE AMIE, Souscription du Cambodge	810 »	EINFALT, Paris (15 ^e)	25 »
AMSTERDAM-PLEYEL, St-Martory	75 »	LAMAGAT, Périgueux	5 »
PEQUIOT, Mareuil (collecte)	55 »	SECTION L.D.H., Dun-sur-Auron	58 »
GRANDJE, Paris (15 ^e)	120 »	SECTION L.D.H., Cavillon	220 »
GROUPE D'ÉTUDES SOCIALES, Malzeville	50 »	MATHIAS ET TREMEAU, Cluny	50 »
CODOGNOLA, Pithiviers	950 »	RICHER, Verdun (collecte)	180 »
LEVIGNE, Reims	50 »	SECTION L.D.H., St-Christophe de Blaye	50 »
BOUCHERAT, Paris	25 »	SECTION L.D.H., Armentières	37 50
BERTIN, Soisy-sous-Montmorency	25 »	SECTION L.D.H., St-Genix-sur-Guiers	40 »
BISSONNIER, Jouet-s/-Aubois	25 »	SECTION L.D.H., Piquigny	77 »
DUCHERY, Augy-s/-Aubois	20 »	SECTION L.D.H., Hauteville	45 »
PIERRE HÉRING, Strasbourg	20 »	SECTION L.D.H., Aix-les-Bains	78 »
UN GROUPE DE REPUBLICAINS, Liancourt	65 »	SECTION L.D.H., La Barre-des-Monts	50 »
SECTION L.D.H., Tours	50 »	MAYELLE, Paris	50 »
RAYON COMMUNISTE, Bagnaux	83 50	CHIFFOLEAU, Surgères	140 »
SECTION L.D.H., Pornic	44 »	FRONT POPULAIRE, Aulnoye et environs	536 55
ORZOULENC, La Baule	30 »	Mlle PRIGENT, Crépy-en-Valois	50 »
M. GRAUSS, Grenoble	50 »	FRONT POPULAIRE, St-Gratien	370 »
FÉDÉRATION L.D.H., Loiret	100 »	PETIT AUBRIEN, Dinan	12 »
SELLIER JULES, Vendresse	100 »	SECTION L.D.H., Neuville-sur-Saône	113 »
H. HOFEMANN, Paris (18 ^e)	70 »	FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ARTISANS ET FAÇON- NIERS JUIFS, Paris	360 50
BILLY JEAN, Bazailles	50 »	DAVO, Meknès	10 »
SECTION L.D.H., Sevran	50 »	SECTION L.D.H., Epernay	42 »
SECTION L.D.H., Chatellailon	50 »	SECTION L.D.H., Fayence	70 »
SECTION L.D.H., Guebwiller	50 »	SECTION L.D.H., Marrakech	80 »
FÉDÉRATION L.D.H., Morbihan	50 »	SECTION L.D.H., Vincennes-St-Mandé	174 »
SECTION L.D.H., Bonnat	65 50	ANCIENS COMBATTANTS DE ARROU	92 »
SECTION L.D.H., Antibes	2.000 »	SECTION L.D.H., Marçilly-sur-Seine	72 »
FRONT POPULAIRE, Saumur	300 »	COMITÉ DE SOLIDARITÉ, Villeneuve-sur-Lot (2 ^e versement)	205 »
VIGUERIES, Sète, (collecte)	328 »	UN GROUPE DE ÉCOLAIRES, Guingamp	110 »
LE POPULAIRE DE NANTES	396 80	JEUNESSES DU FRONT POPULAIRE, Sète	200 »
JABOLIN, Bouleret (collecte)	27 »	SECTION L.D.H., Sannois, DELMAS, Paris	5 »
UN GROUPE DE LIGUEURS, St-Quentin	61 25	LANGLEBERT, Paris	5 »
SECTION L.D.H., Charny	58 »	DAMARET, Paris	5 »
CHAUVIN, Paris (9 ^e) (collecte)	30 »	MARCHAND, Sannois	5 »
SECTION L.D.H., Beauvoir-sur-Mer	110 »	BOURGOIN, Paris	5 »
M. DAVID, (collecte par les ouvriers)	40 »	BRENNER, Nanteuil	5 »
SECTION SOCIALISTE, Meyssac	67 »	GALLAND, Piettefitte	5 »
MAIRE, Paris	30 »	PREVOST, Paris	5 »
SECTION L.D.H., St-Paterne	62 »	JACQUES HADAMARD, Paris (14 ^e)	200 »
SECTION L.D.H., Locmiquelic	94 »	SECTION L.D.H., Amagne-Lucquy	50 »
BRAURE, Courcelles-le-Comte	10 »	MONTILLET, Culoz	20 »
MELLE TEXIER, Marçon	50 »	SECTION CANTONALE DES COMBATTANTS RÉPU- BLICAINS, Chef Boutonne	277 50
JEAN LE FORT, Tregrom	20 »	CLUB PASIONARIA DES JEUNES *FILLES COMMU- NISTES, Laon	700 »
HENRI PREVOST, Busigny	50 »	LUCIEN TROUILLOU, St-Rambert-en-Bugey	250 50
Mlle S. LÉVY, Paris (3 ^e)	20 »	SECTION S.F.L.O., Soisy-sur-Seine	50 »
MIAMI MARCEL, Montoire	15 »	HENRI DURAND, Nice	25 »
SECTION L.D.H., Lemé	81 50	ROBIS, TOURS	40 »
FORT RAOUL, Berck	10 »	M. DUFOUR, Stains	63 05
DIETLIN, Pontoise	100 »	RASSEMBLEMENT POPULAIRE, La Machine	100 »
LOUIS PENNECOT, Foucheran	120 »	FRANÇOIS DUFOUR, Bagnaux	50 »
BERNARD, aux Aubiers	5 »	E. A., La Courneuve	10 »
JACQUES MARCHANDON, Luisant	25 »	SECTION L.D.H., Vitry-sur-Seine	81 50
CASOL, Saint-Denis	20 »	COMITÉ DE FRONT POPULAIRE, Ville-d'Avray	92 »
COMITÉ D'AIDE, Saverdun	240 »		
DAROUX, Charost (collecte)	160 »		
TYPOS-LINOS du Journal « LA RÉPUBLIQUE »,	155 »		

CHAZELAT LOUIS, Bohain	100 »	DANIEL, Harnes	10 »
Mlle BOIRON, Nantes	20 »	M. P., 61	15 »
UU GROUPE ANTIFASCISTE, Beaujeu	160 »	COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA GUERRE ET LE	
YVES LE BRÉTON, Paris	50 »	FASCISME, Châtillon-sur-Loire	67 »
SABATIER, Paris (15 ^e)	50 »	SECTION L.D.H., Cépoys	17 85
SECTION L.D.H., Vitrey-sur-Mance	57 50	SECTION S.F.I.O., Rousies	35 »
PIERRE VALLET, Rabat	20 »	SECTION L.D.H., St-Fargeau	65 15
ELISÉE VALLET, Duge	20 »	LIBIDEAU, Moulin-Neuf-Pleurtaut (collecte),	70 »
Mlle CHALVET	50 »	LEPLAQUE, Savigny (collecte)	73 »
Mme DUCRUIT, Poncey-Gury	30 »	SECTION L.D.H., Ligny-en-Brionnais	10 »
LAFON, St-Célerin	10 »	ROY-GASTON, Cluny	50 »
BRUNET, St-Dié, (modeste obole d'une fa-		SECTION L.D.H., Albigny	82 »
mille ouvrière)	12 »	CADET, directeur d'école, Estrées-Blanche..	305 70
MM. A. ET P. BRUKL, Paris	50 »	SECTION L.D.H., Rennes	125 »
ANONYME, Paris	500 »	SECTION L.D.H., Guéméné	50 »
FÉDÉRATION L.D.H., Allier (7 ^e versement)...	100 »	SECTION L.D.H., Puymiélan	17 »
SECTION L.D.H., Hanoï	1.000 »	FRONT POPULAIRE, Carpentras	647 »
JEUNESSES DE L'UNION SOCIALISTE, Bordeaux,	41 »	PARTI COMMUNISTE, Tenay	51 »
FÉDÉRATION L.D.H., Landes	37 »	SECTION L.D.H., Alès	106 »
BAUDET, Paris (20 ^e)	20 »	LES CHEMINOTS D'ARLES	624 50
SECTION L.D.H., Le Pin	50 »	COMITÉ ANTIFASCISTE, Bussières-les-Mines..	200 »
JEUNESSES COMMUNISTES, Liencourt	42 »	SECTION L.D.H., St-Raphaël	100 »
JEUNESSES COMMUNISTES, St-Etienne	134 »	FRONT POPULAIRE, Tenay	200 »
M. NOWALS, Albi	20 »	SECTION S.F.I.O., Allant-sur-Tholon	25 »
SECTION L.D.H., Flets-de-l'Orne	71 »	SECTION L.D.H., St-Yzan de Soudiac	286 50
SONGEONS, Annemasse	100 »	SECTION L.D.H., Beauvoir-sur-Mer	72 50
SECTION L.D.H., Château-Thierry	62 »	SECTION L.D.H., Hangest-en-Santerre	50 »
Mlle SARRAILLÉ, St-Pé de Héren	25 »	ANCIENS COMBATTANTS D'AFFIEUX	181 »
MÉTIVIER, à Provins	100 »	JEAN GRALL, Nantes	50 »
LES ANTIFASCISTES DE STAINVILLE	27 »		
LUCIEN GELAS, Valence	11 »	Total de la 14 ^e liste	20.296 35
LA GAULOISE, Châteauroux	100 »	Total de la 13 ^e liste	37.745 30
RAOÛL HJS, Maisons-Alfort	10 »	Total des listes précédentes	383.389 75
STEFFER, N. D. de Cé	20 »		
4 ANONYMES DE MEAUX	40 »	TOTAL GENERAL	441.431 40

POSSÈDEZ-VOUS

Le Livre d'Or de la Ligue ?

Pour connaître l'histoire de notre grande Association, comprendre ses principes, apprécier son action, il faut lire

Le Livre d'Or de la Ligue

Rédacteurs : Victor BASCH, SEVERINE, Léon BRUNCHVIGG,
Emile GLAY, A. AULARD, Ch. SEIGNOBOS,
Georges BOURDON, C. BOUGLE, D. FAUCHER,
Henri GUERNUT, Maxime LEROY, Ferdinand
HEROLD, Félicien CHALLAYE, Emile KAHN,
Henri GAMARD, Dr Sicard de PLAUZOLES,
Roger PICARD.

Le Livre d'Or

est le livre du militant de la Ligue

Un beau volume in-4° sur papier de luxe, à prix très réduit : 3 francs.

Le nombre des exemplaires disponibles étant limité, se hâter de passer les commandes !

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

COMITÉ CENTRAL

EXTRAITS

COMITÉ

Séance plénière du 18 octobre 1936 (1).

Séance de l'après-midi

Présidence de M. VICTOR BASCH

étaient présents : MM. Basch, Président ; Hérol, Secrétaire Général ; Georges Etienne, Trésorier Général ; Mme Bloch, Mlle Collette, Mme Magdeleine Paz ; MM. Barthélémy, Baylet, Besnard, Bozzi, Caillaud, Casati, Corcos, Damalix, Emery, Gérin, Gombault, Grumbach, Joint, Mathieu, Michon, Milhaud, Picard, Dr Platon, Prudhommeaux, Heynier, Texier, Guernut.

Excusés : M. Bourdon, Mme Deghilage, MM. Bergery, Buisson, Challaye, Château, Cudénet, Demons, Esmonin, Guerry, Guevral, Jouxhau, Kayser, Lacoste, Racamond, Appiéon, Ramacier, Rucart, Moutet.

Invités : MM. Guerra, Président de la Ligue espagnole ; Sabras, Vice-Président ; Lumbreras, Secrétaire Général ; Ciutat, Président de la section parisienne.

Situation en Espagne. — (Une communication de la Ligue Espagnole). — Le Comité Central reçoit une délégation de la Ligue Espagnole, composée de MM. Guerra, Sabras, Lumbreras et Ciutat. Il donne la parole à M. Lumbreras, Secrétaire général de la Ligue Espagnole.

M. Lumbreras rappelle très rapidement l'histoire de la République en Espagne : les élections de 1931 ont donné la majorité aux républicains, et la République a pu être proclamée sans qu'une goutte de sang ait été versée. Les républicains, qui venaient de remporter cette victoire triomphale, ont pensé que le régime démocratique pouvait être instauré graduellement en Espagne, dans la paix et le travail. Ils ont respecté toutes les situations acquises et ont exigé seulement de l'armée et des fonctionnaires un serment de fidélité au régime. Ceux qui n'ont pas voulu prêter ce serment n'ont pas été brimés. Ils ont simplement été admis pour les effets de la retraite avec leur solde complète ainsi que le droit aux pensions découlant de leurs titres et décorations diverses allant même en certains cas à leur accorder l'avancement au grade supérieur. Une telle attitude d'un parti vainqueur à l'égard d'un parti vaincu est sans exemple dans l'histoire du monde.

Elle, eût pour premier résultat la contre-révolution militaire d'octobre 1931. La République vint à bout de cette sédition. Des condamnations furent prononcées, mais aucune peine de mort ne fut exécutée. En 1933, la République espagnole fut victime de manœuvres qui ont divisé les forces démocratiques. Les droites étaient unies en un seul bloc, les gauches étaient dispersées. Cette situation a amené au pouvoir des Cortès réactionnaires. En 1936, le Front populaire reconquit le pouvoir avec une majorité de 72 % de voix, majorité formidable si l'on songe qu'après vingt siècles d'ignorance et d'esclavage, une grande partie des femmes espagnoles sont encore sous la domination du clergé et avaient droit au vote.

La Ligue des Droits de l'Homme fut recréée en

La séance de la matinée a été publiée dans les Cahiers du 15 novembre. (Voir page 758.)

Espagne en 1932. Au début, le Comité Central était composé de personnalités dont l'esprit n'était pas celui de la Ligue. Ce premier Comité ne fit pas toujours son devoir, et c'est la Ligue française qui intervint et sauva des vies humaines en octobre 1934. Par la suite un nouveau Comité animé du véritable esprit de la Ligue dirigea ses destinées.

Dès octobre 1935, les forces de réaction se préparaient à lutter contre les forces de démocratie. Les sections de la Ligue, vigilantes, tenaient minutieusement au courant le Comité Central. Lorsque, après la victoire du 16 février qui anéantit les rêves de la réaction, le premier gouvernement de Front populaire arriva au pouvoir, la Ligue espagnole continua à tenir le gouvernement au courant de tout ce qui le menaçait.

M. Lumbreras estime que, du mois de mars jusqu'à la date où éclata la rébellion, la Ligue a rempli tout son devoir. Le soulèvement, qui a éclaté il y a trois mois, a coûté déjà un nombre de vies humaines incalculable. Les républicains, insuffisamment armés de fusils de chasse et de revolvers, sont massacrés, tandis que les rebelles reçoivent en abondance des armes et des munitions qui sont envoyées par l'Italie, l'Allemagne et introduites en Espagne par la voie du Portugal. La victoire de la République était certaine en juillet et en août, mais du fait que les rebelles ont été ravitaillés en avions, en tanks, en canons, en munitions, en hommes, et que les républicains ne l'ont pas été, la situation s'est trouvée renversée. Derrière des hommes de paille espagnols, ce sont en réalité des étrangers qui se battent contre l'Espagne.

La prétendue neutralité, qui assimile les rebelles aux gouvernements, est une duperie. M. Lumbreras ne veut faire aucun reproche à qui que ce soit, mais il tient à dire à la Ligue française que la mort de la démocratie en Espagne sonnera le glas de la démocratie en Europe. Les insurgés ne font pas de quartier, ne respectent rien. Sous le couvert de la religion, le clergé et les ecclésiastiques font appel aux Maures pour conquérir l'Espagne. Tout le peuple est décidé à résister jusqu'à la mort, et si le fascisme triomphait, il triompherait sur un cimetière. Alors, la France serait encerclée de tous côtés par des gouvernements fascistes. Ce n'est pas la lutte de deux partis en Espagne ; c'est la lutte entre le fascisme et la démocratie, où toute l'Europe est intéressée.

La Ligue espagnole ne veut faire à personne aucun reproche, mais elle tient à attirer l'attention de la Ligue française sur les dangers que présente la guerre civile en Espagne. L'Espagne, qui a été longtemps le parent pauvre de l'Europe, revendique aujourd'hui la gloire de se battre à l'avant-garde de la démocratie.

M. Victor Basch, au nom de tout le Comité Central, remercie M. Lumbreras de son émouvant exposé. Il tient à lui dire que, depuis le début de l'insurrection, la Ligue française a partagé les angoisses de la Ligue espagnole. Dans la mesure de ses moyens, elle a essayé de venir en aide aux républicains d'Espagne en lutte contre le fascisme. Son effort tenace sera continué jusqu'au bout.

Situation extérieure. — M. Victor Basch rappelle que l'ordre du jour de la séance prévoit un débat sur la situation extérieure et un débat sur la situation intérieure. La situation extérieure paraissant être, pour le moment, infiniment plus grave, c'est sur ce point que M. Victor Basch insistera davantage.

La guerre civile en Espagne a provoqué chez tous les républicains un douloureux conflit de conscience.

Non seulement ils sont révoltés à la pensée de laisser leurs amis espagnols dans l'état d'abandon qui vient d'être décrit avec tant de réserve et de discrétion par M. Lumberras, d'assister impuissants à la victoire des rebelles et à toutes ses conséquences : la France entourée de toute part par le fascisme, les Baléares et les Canaries entre les mains de l'Allemagne et de l'Italie, mais ils ont compris tous les dangers que pouvait présenter une intervention.

M. Victor Basch a exposé ce conflit de conscience au Président du Conseil. Il s'est trouvé en face d'un chef de gouvernement, en qui les républicains ont pleine confiance, et qui a estimé que le seul moyen d'éviter des périls graves et imminents, était la neutralité. Mais la neutralité ne peut être efficace que si elle est générale. Or, tandis que nous la respectons, d'autres continuent à ravitailler et à armer les rebelles. Quel est, dans ces conditions, notre devoir ?

M. Basch estime que le premier devoir est la sauvegarde de la paix. Sans la paix, il ne peut y avoir ni pain ni liberté. La guerre serait la catastrophe suprême, la fin de la civilisation occidentale. Il faut tout faire pour l'éviter. Mais, est-ce bien le moyen de l'éviter que de céder à toutes les injonctions, à toutes les entreprises, à toutes les initiatives de l'Italie et de l'Allemagne ? De concessions en concessions, n'arriverons-nous pas à un moment où cette politique nous acculera à la guerre ?

Pendant la période où le Comité Central ne s'est pas réuni, le Bureau a pris, le 21 août, une résolution qui a été publiée dans les *Cahiers*. De son côté, le Rassemblement populaire votait, le 16 septembre, un texte que M. Victor Basch a communiqué au Comité Central à la séance précédente. Faut-il s'en tenir à ces ordres du jour, déclarer que la Ligue a pleine confiance dans la sagesse du gouvernement, ou bien, étant donné que l'Italie et l'Allemagne ont contrevenu au Pacte de non-intervention, réclamer aujourd'hui la liberté du commerce ? Faut-il demander au gouvernement de « reconsidérer » le problème avec le gouvernement anglais, d'examiner notamment les propositions de l'U.R.S.S. dont certains points méritent d'être retenus ?

M. Victor Basch demande, sur cette question, l'avis du Comité Central. Faire son devoir est facile, savoir où est le devoir est plus difficile.

La situation générale a fait l'objet d'un débat à la précédente séance du Comité Central. S'inspirant des opinions qui avaient été émises, MM. Victor Basch, Albert Bayet, Georges Gombault et Emile Kahn ont rédigé en commun le projet de résolution suivant :

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA SITUATION GÉNÉRALE

présenté par

MM. Victor Basch, Albert Bayet, Georges Gombault,
Emile Kahn.

Le Comité Central,

Signale à l'admiration reconnaissante de la démocratie la magnifique attitude du gouvernement du Front populaire qui a rigoureusement tenu les promesses électorales du Rassemblement populaire et a réalisé, en quelques mois, une fraction importante de son programme politique et social.

Il félicite le gouvernement d'avoir défendu, devant le Sénat, la cause de l'ordre démocratique, fondé sur le respect de la loi, des Droits de l'Homme et des Droits du Travail, et d'avoir maintenu contre les factieux l'ordre dans la rue.

Il le félicite également d'avoir proposé toutes les mesures nécessaires pour empêcher que la dévaluation ne tourne au profit des féodalités financières et au détriment de la masse des travailleurs ;

Il fait appel au Sénat républicain pour qu'il résiste à ceux qui voudraient lui faire confondre la défense de l'ordre avec la défense de privilèges également contraires à la justice et à l'intérêt de la collectivité.

Le Comité Central,

Demande au gouvernement de poursuivre avec vigueur l'œuvre d'épuration des hautes administrations, d'écartier résolument de tous les postes de commande tous ceux qui ne sont pas des serviteurs loyaux de la République démocratique.

Et d'appliquer avec vigueur les lois aux factieux, la lutte légale contre la violence n'étant pas une atteinte à la liberté, mais bien le moyen de la sauvegarder ;

Le Comité Central,

Rend hommage aux sentiments pacifistes exprimés par Léon Blum dans son discours de Luna-Park, sentiments qui sont ceux de la Ligue unanime ;

Il constate, en se fondant sur les documents fournis au secrétariat de la Société des Nations et non démentis, que les gouvernements fascistes n'ont pas appliqué le pacte de non-intervention, tandis que le gouvernement français respecte avec scrupule ses engagements,

Il demande au gouvernement de proposer les mesures propres à empêcher que la politique de non-intervention ne soit une duperie et n'aboutisse à de véritables sanctions contre le gouvernement légal de l'Espagne en lutte contre des rebelles,

Il envoie son salut fraternel aux républicains espagnols qui défendent héroïquement la cause de la liberté.

Le Comité Central,

Approuve le gouvernement d'avoir déclaré nettement que la France veut la paix, juste et durable, avec tous les peuples, quel que soit leur régime intérieur ;

Il répudie, une fois de plus, toute idée de croisade armée contre le fascisme ou d'encerclement des pays fascistes ;

Il repousse avec la même vigueur les tentatives de croisade, ouverte ou hypocrite, contre le communisme, le socialisme ou la démocratie ;

Il dénonce la campagne menée par la réaction contre le pacte franco-soviétique, pacte de paix ouvert à l'Allemagne ;

Il approuve le gouvernement d'avoir pris à Genève l'initiative d'un nouvel examen de la réduction égale, simultanée et contrôlée des armements. Il lui demande de poursuivre ses efforts en précisant ses offres et en définissant l'organisation définitive de la paix par la Société des Nations sur la base de la complète égalité de droits entre tous les peuples et par le moyen de la sécurité collective.

Le Comité Central,

Fait appel à tous les républicains pour sauvegarder, contre toutes les tentatives de division l'unité agissante du Front populaire, pour assurer ainsi l'exécution complète du programme commun des gauches et, en premier lieu, l'assainissement économique par le désarmement des féodalités financières et l'assainissement moral par une loi qui arrache la presse à la domination de l'argent.

Ce projet a été approuvé par un certain nombre de membres du Comité Central qui n'assistait pas à la séance, notamment MM. Georges Bourdon, Buisson, Demons, Guerry, Jouhaux et Lacoste.

M. Challaÿe écrit :

« J'accepte la plus grande partie du projet de résolution, mais je n'accepte pas un certain nombre de points. L'antithèse entre les gouvernements fascistes et le gouvernement français ne me paraît pas historiquement exacte. Le gouvernement français a ravitaillé avant le pacte de non-intervention et il laisse ravitailler les gouvernements espagnols. La politique de non-intervention n'est pas une duperie. Il est absurde de parler de sanctions, les sanctions consistant dans l'absence de tout commerce et le commerce avec l'Espagne restant libre, sauf celui des instruments de meurtre et de torture.

« Le Pacte franco-soviétique est, comme toutes les alliances militaires, un instrument de guerre, non de paix, et c'est une plaisanterie de l'offrir aux peuples sans l'avis desquels il a été élaboré et contre lesquels il est fait. »

M. Château :

« Je voterai l'approbation de la politique extérieure du gouvernement de Rassemblement populaire, et particulièrement la politique de non-intervention. »

M. Cudenet :

« Je vote contre tout ce qui ne tendra pas à amener une révision immédiate de l'odieuse et hypocrite neutralité dans les affaires d'Espagne. »

M. Guerry :

« Le projet de résolution sur la situation générale m'agréé généralement, à part quelques détails minimes que, par désir de clarté, je n'évoquerai pas. »

M. Emery ne développera aucune considération doctrinale et se bornera à poser la question de fait. Il est d'accord pour approuver l'initiative prise par Léon Blum le 8 août de proposer un pacte de non-intervention. La convention de non-intervention qui a été décidée à cette date et réalisée depuis est-elle devenue caduque ? Pour répondre à cette question, il faut savoir et dans quelle mesure cette convention a été violée et par qui ?

M. Victor Basch répond que les violations du pacte par l'Allemagne et l'Italie sont flagrantes.

M. Emery croit qu'on peut contester les documents qui ont été publiés à ce sujet. Par ailleurs, d'autres renseignements ont été donnés sur les violations de la convention par la France. M. Henri Bouché, dont chacun connaît la compétence en matière d'aviation, a analysé très attentivement le rapport présenté par Alvarez del Vayo à la Société des Nations, et considère ce rapport comme peu probant. Il estime que la France a envoyé, après la convention de non-intervention, autant d'avions en Espagne que l'Allemagne et l'Italie.

M. Emile Kahn proteste.

M. Emery voudrait que des experts fussent consultés afin d'établir si la convention a été violée et par qui. Il craint que la passion n'entraîne certains à des erreurs d'interprétation et à une dangereuse crédulité. Il propose donc au Comité Central d'examiner à nouveau la question et d'entendre M. Henri Bouché avant de prendre une décision.

M. Victor Basch rend hommage à la bonne foi et à la compétence de M. Bouché. Il serait, pour sa part, très heureux de l'entendre. Mais il ne croit pas qu'on puisse sérieusement affirmer que la France a envoyé des avions en Espagne comme l'ont fait l'Allemagne et l'Italie.

M. Corcos a, au cours des derniers mois, beaucoup voyagé à l'étranger. Toute la question extérieure lui paraît dominée par le fait que la France est considérée comme absente du monde. C'est aujourd'hui une puissance que toutes les autres intimident, à laquelle chacune peut faire tous les affronts. La plus grande séduction des dictatures, c'est qu'elles prennent des initiatives. La France semble être à la remorque. Elle donne le sentiment d'un affaiblissement. On aime les gouvernements qui gouvernent. Si la France n'a pas la dignité de sa politique, elle n'évitera pas la guerre. Elle doit avoir une politique extérieure et la proposer au monde.

Il faut, déclare M. Maurice Milhaud, qu'elle le fasse très vite. L'Allemagne et l'Italie arment à une cadence accélérée. Depuis le gouvernement Laval, nul n'a plus confiance dans la politique extérieure française. En ce qui concerne les affaires d'Espagne, la vraie formule est celle qui a été proposée par l'U.R.S.S. Il faut déclarer que le premier manquement constaté à la convention de non-livraison d'armes à l'Espagne doit avoir pour conséquence la reprise de notre liberté d'action. M. Maurice Milhaud annonce qu'il déposera un amendement en ce sens au projet de résolution examiné.

Pour M. Gombault, la politique du gouvernement dans l'affaire d'Espagne est conditionnée par toute sa politique extérieure. Celle-ci semble manquer d'unité. Le Quai d'Orsay paraît simplement pusillanime. Il a le souci de la paix certes, il n'est pas sûr que sa méthode la préserve autant qu'il le croit.

En ce qui concerne les affaires d'Espagne, l'intervention, pour être efficace, comportait l'envoi d'un corps expéditionnaire. Personne ne l'a demandé. La non-intervention s'imposait donc. Encore fallait-il exiger qu'elle fût pratiquée. C'est un fait que l'Allemagne, l'Italie, le Portugal ont ravitaillé les rebelles. La France n'a pas protesté. Si elle avait agi, si elle agissait encore, ce serait déjà, pour les républicains espagnols, un résultat que la neutralité véritable.

Ce n'est pas seulement notre politique à l'égard de l'Espagne, c'est toute notre politique étrangère qui devrait être reconsidérée.

M. Joint estime qu'avant de reconsidérer le problème, il faut faire une enquête sérieuse. Si cette enquête établit que la France a livré, elle aussi, des avions à l'Espagne, sa situation deviendra fort difficile dans un débat international.

M. Casati, comme tous ses collègues, est angoissé par la difficulté de remplir un double devoir, le devoir d'aider la République espagnole et celui de maintenir la paix. Il s'associe aux éloges qui ont été faits du

discours de Léon Blum à Luna-Park, mais il voudrait qu'on distinguât entre Léon Blum et son gouvernement. Il y a une opposition profonde entre la politique personnelle de Blum et la politique du Quai d'Orsay. M. Casati tout en approuvant ce qu'a fait le chef du gouvernement, reconnaît qu'il est allé peut-être trop loin en décrétant l'embargo avant que la convention de non-intervention ne soit signée. Mais ce geste, dont les conséquences furent malheureuses, était un gage donné à la paix et personne ne peut le lui reprocher. Si tout le problème de la non-intervention est remis à l'étude, il est certain que chaque pays produira des dossiers bourrés de documents accusant les autres d'avoir livré des armes. En supposant que la convention soit abolie, pourrions-nous livrer à la République espagnole des armes de guerre sans risquer un conflit général ? Si Léon Blum a proposé ce pacte de non-intervention, c'est parce que déjà l'Allemagne et l'Italie, considérant le gouvernement de Burgos comme un gouvernement régulier, lui fournissaient des armes. Le problème était donc posé en fait plutôt qu'en droit. Ce qu'on aurait pu faire, c'est apporter une aide financière au gouvernement régulier de l'Espagne. Mais nous ne devons pas, à propos des affaires espagnoles, risquer de nous engager dans des complications internationales qui pourraient nous entraîner à la guerre. Lutons en France même contre notre fascisme qui serait encouragé par la victoire de Franco.

M. Casati vient de dire que nous risquons de nous engager dans des complications internationales. M. Kahn lui répond que nous y sommes engagés et précisément par la politique suivie à l'égard de l'Espagne. Nous sommes unanimes à vouloir sauver la paix, mais comment ?

Il faut avoir le courage de dire qu'on s'est trompé dans ses prévisions. Ça été une erreur généreuse de la part de Blum, mais une erreur de se lier les mains avant que la convention de non-intervention ne soit même acceptée et de laisser les livraisons fascistes sans contrepoids. M. Casati a parlé des dossiers bourrés de documents qu'on pourrait produire contre la France. Aucune comparaison avec le dossier de l'Espagne contre l'Italie, l'Allemagne, et le Portugal. Ici, des documents et des preuves, là des ragots et des citations, ramassés par la presse étrangère dans les journaux fascistes de France. Aucune comparaison possible entre la contrebande qui a pu se faire de France en Espagne, et l'aide militaire, massive et continue apportée aux rebelles par les Etats fascistes.

Cette infériorité imposée à la République espagnole a produit de graves conséquences :

a) le renversement de la situation militaire à l'avantage des généraux rebelles.

b) la menace militaire contre la France, prise à revers aux Pyrénées et coupée de l'Afrique du Nord (les Italiens aux Baléares).

c) un nouveau danger pour la paix générale, créé par le succès d'un soulèvement intérieur soutenu du dehors : si le fascisme l'emporte en Espagne, les Etats fascistes ne manqueraient pas de susciter ailleurs des soulèvements favorables à leurs principes et à leurs ambitions ; le précédent jouera contre la France.

d) autre menace pour la paix : l'audace et l'insolence accrues des provocateurs fascistes (intervention du gouvernement hitlérien contre le discours de Thorez à Strasbourg ; indignation de la presse hitlérienne du seul fait que Jouhaux doit prendre la parole à Mulhouse) ; s'ils se voient tout permis, le moment viendra vite où il faudra choisir entre l'asservissement de la démocratie française et la résistance par les armes.

N'attendons pas d'en venir là. Rompons enfin avec la politique de résignation devant le fait accompli. Le gouvernement français a le droit et le moyen de parler avec fermeté. Il doit dire à l'Allemagne et à l'Italie : ou vous cesserez vos livraisons d'armes, ou nous reprendrons les nôtres — et sauver en même temps la démocratie espagnole et la paix européenne.

M. Grumbach déclare que si l'envoi d'un corps expéditionnaire aurait été considéré comme une véri-

table intervention, la fourniture d'armes et de munitions au gouvernement légal de l'Espagne n'a pas le même caractère. La politique de non-intervention de Léon Blum a eu cependant un résultat : elle a opposé une série d'obstacles à l'Allemagne et à l'Italie pour leurs fournitures d'armes. Certes, ces fournitures n'ont jamais cessé, mais elles ont été entravées. Il est exact qu'à un certain moment des Français, malgré le gouvernement, ont essayé de ravitailler l'Espagne, mais on ne peut comparer cette faible assistance à celle que l'Allemagne et l'Italie ont apportée aux rebelles. Il est absolument faux de dire que la France ait fourni autant d'avions.

M. Grumbach s'élève contre l'argument : fournir des armes à l'Espagne républicaine, c'est risquer de provoquer la guerre. Cet argument était l'an dernier celui de la droite qui, à propos de la guerre d'Éthiopie, a mené la campagne sur ce thème : les sanctions, c'est la guerre. Il faut, pour défendre la paix, savoir courir des risques. Les États démocratiques ne voudraient-ils plus aujourd'hui en courir aucun ? Alors, ce sera, sur toute la ligne, le triomphe des régimes de violence. La force du fascisme vient justement de ce fait qu'il ne recule pas devant le risque alors que la plupart des pays démocratiques comme l'Angleterre et la France semblent n'avoir plus de volonté qu'ils soient capables de soutenir jusqu'au bout. Léon Blum, devant l'impossibilité d'agir seul, devant l'attitude de l'Angleterre, a dû se résigner à la politique dite de non-intervention. Mais il aurait fallu, tout en faisant cette proposition, continuer ouvertement à livrer des armes au Gouvernement de Madrid comme le faisaient les fascistes au bénéfice des rebelles. Il est difficile sans aggraver la situation internationale de revenir aujourd'hui purement et simplement sur la faute qui a été commise. La Ligue peut, en donnant franchement son avis, aider le gouvernement et faciliter sa politique internationale.

M. Victor Basch clôt la discussion générale.

Le Comité décide, sur la proposition de M. Barthélémy, de discuter d'abord le passage de la résolution relatif aux événements d'Espagne.

M. René Gérin souhaiterait que le texte fût moins affirmatif en ce qui concerne le respect de la convention de non-intervention par le gouvernement français. Par contre, il voudrait que le début fût renforcé. Il convient de rendre hommage non seulement aux sentiments pacifistes exprimés par Léon Blum dans son discours de Luna-Park, mais à son courage.

M. René Gérin affirme que M. Léon Blum est personnellement partisan de la paix même par le désarmement unilatéral.

M. Emile Kahn. — Et les milliards demandés par le gouvernement aux Chambres pour la défense nationale ?

M. René Gérin demande au Comité de voter l'amendement suivant :

« Le Comité Central rend hommage aux sentiments pacifistes exprimés par Léon Blum dans son discours de Luna-Park, sentiments qui sont ceux de la Ligue unanime ;

« Félicite et remercie le président du Conseil d'avoir affirmé avec force qu'un des éléments constitués de l'honneur national était la volonté pacifique, et, par une offre « peut-être trop confiante » de non-intervention dans les affaires d'Espagne, afin de « piquer d'honneur les autres puissances », d'avoir osé courir des risques pour la paix, donnant ainsi aux gouvernements l'exemple du pacifisme le moins démagogique et le plus pur ».

M. Victor Basch est d'avis, lui aussi, de renforcer ce paragraphe, mais il ne peut accepter le texte de M. René Gérin, il propose de rédiger ce paragraphe comme suit :

« Le Comité Central rend hommage aux sentiments pacifistes exprimés avec tant de force et de courage par Léon Blum dans son discours de Luna-Park ».

Le paragraphe, avec l'amendement de M. Victor Basch, est adopté.

M. Michon remarque que certains collègues ont déclaré que l'Allemagne et l'Italie avaient livré des avions aux rebelles ; d'autres ont déclaré qu'il y avait eu également des livraisons d'avions français aux gouvernementaux. Il n'est donc pas possible d'affirmer que les gouvernements fascistes n'ont pas appliqué le pacte de non-intervention et que le gouvernement français l'a respecté. Une enquête s'impose sur ce point.

M. Corcos a vécu deux mois à Bayonne. Il a pu constater les effets des armements étrangers parvenus aux rebelles ; il n'a pas vu passer d'armements français et les gouvernementaux n'en avaient pas.

M. Emile Kahn répond à M. Michon, que le gouvernement espagnol a fourni à la Société des Nations un dossier contenant des faits et des preuves, alors que ceux qui accusent le gouvernement français de livrer des armes aux gouvernementaux ne peuvent produire que des articles de journaux. Pas besoin d'enquête pour reconnaître une vérité d'évidences. Par contre, une enquête, nouveau prétexte à attermoiements, laisserait s'accomplir l'écrasement de la démocratie espagnole.

M. Gombault ne comprend pas l'attitude de ceux qui semblent tout faire pour apporter des arguments aux polémiques de la droite. Le gouvernement a respecté les engagements qu'il a pris, si par contrebande un concours a été apporté au gouvernement espagnol, il n'en est pas responsable.

M. Henri Guernut demande au Comité de ne pas voter la seconde partie du paragraphe. Si quelqu'un apportait la preuve que le gouvernement français a toléré ou n'a pas réprimé quelques actes de contrebande, la Ligue se trouverait dans une position difficile.

Garder à l'authentique, l'affirmer à la publication.

M. Caillaud propose la suppression pure et simple de ce paragraphe.

M. Victor Basch pense comme M. Gombault qu'il faut distinguer entre le gouvernement et les particuliers. Le gouvernement n'a pas livré d'armes à l'Espagne depuis le 8 août. C'est avec la plus extrême difficulté que quelques particuliers ont pu faire un peu de contrebande.

Le paragraphe est mis aux voix.

Ont voté pour : MM. BASCH, BAYLET, Mme BLOCH, MM. BOURBON, BOZZI, BUISSON, Mlle COLLETTE, MM. CORCOS, DEMONS, Georges ÉTIENNE, GOMBULT, GRUMBACH, GUERRY, HÉROLD, JOUHAUX, KAHN, LACOSTE, MATHIEU, MILHAUD, PLATON, PRUDHOMMEAUX, TENIER.

Ont voté contre : MM. BARTHÉLEMY, BESNARD, CAILLAUD, CASATI, CHATEAU, CHALLAYE, CUDENET, DAMALIX, EMERY, GÉRIN, JOINT, MICHON, Mme Magdeleine PAZ, MM. Roger PICARD, REYNER, SICARD de PLAUZOLES.

M. Maurice Milhaud propose que le troisième paragraphe soit complété comme suit :

« Le Comité Central considère que de nouvelles violations de l'accord de non-intervention devraient entraîner la reprise de la liberté d'action du gouvernement français ».

Le paragraphe, mis aux voix avec l'amendement de M. Maurice Milhaud, est adopté.

Le Comité aborde alors la discussion de l'ensemble du projet.

M. Corcos regrette le ton du premier paragraphe. Il faudrait que le Comité Central ne soit pas un comité laudateur à l'égard du gouvernement. On a reproché à la Ligue d'être inféodée à un parti. L'ordre du jour proposé ne manquera pas, s'il est voté, de confirmer cette opinion. La Ligue a le droit de dire si le gouvernement mène ou non une politique conforme à nos principes ; elle n'a pas à aller plus loin.

M. Victor Basch répond qu'en effet le Comité n'est pas allé plus loin. Le gouvernement applique des prin-

cipés qui sont les nôtres. Ce n'est pas faire de la politique, c'est lui rendre justice que de le dire.

Mme O. Bloch s'étonne que M. Victor-Basch soit obligé de donner des explications. Elle se demande à quel titre M. Corcos donne à ses collègues des leçons. La Ligue a le droit de féliciter le gouvernement.

M. Henri Guernut se déclare d'accord avec M. Corcos. S'il était membre actif du Comité Central, ayant droit d'initiative et de vote, il demanderait la suppression du premier paragraphe.

Il ne croit pas être suspect d'hostilité à l'égard du Rassemblement populaire ! Il a été un de ceux qui en ont eu l'idée ; il lui a marqué son attachement par des gestes décisifs ; il se rend demain à Biarritz, pour défendre contre des tentatives de destruction souterraine le gouvernement qui l'incarne. Mais cela, il le fait comme homme politique, dans des assemblées politiques, non comme ligueur ni à la Ligue.

Si on avait dit à Trarieux, à Ferdinand Buisson, à Victor Basch avant 1935, qu'un jour le Comité Central « signalerait à l'admiration reconnaissante de la démocratie la magnifique attitude du gouvernement de Front populaire qui a rigoureusement tenu les promesses électorales du Rassemblement populaire », aucun d'eux n'aurait voulu le croire.

Mais cela, continue M. Guernut, c'est la suite inéluctable des initiatives antérieures de la Ligue. Quand le Comité Central est entré dans le Rassemblement populaire, M. Guernut l'a rendu attentif aux périls qui le guettaient. Le Rassemblement populaire, a-t-il dit, est aujourd'hui une formation civique contre les factieux ; il deviendra demain une formation électorale contre l'Union nationale ; après-demain, une formation parlementaire et gouvernementale. Il y a danger que la Ligue ne soit entraînée dans cette évolution et que, association juridique et morale, elle ne devienne une association politique participant indirectement aux campagnes électorales, faisant partie d'une majorité, solidaire d'un gouvernement.

La première conséquence sera de faire double emploi avec les partis existants et de perdre des adhérents. C'est fait.

La seconde, c'est que, partie intégrante du Rassemblement populaire, elle se posera toutes les questions que le Rassemblement populaire se pose, c'est-à-dire des questions étrangères à son objet (déflation, dévaluation, etc.) ; c'est qu'elle négligera nécessairement les objets qui sont de sa juridiction ; par exemple, elle a laissé passer sans mot dire les occupations d'usines illégales et illégitimes ; et quand pour des raisons respectables d'opportunité et de nécessité, le droit de certains peuples a été laissé dans l'ombre, elle n'a pas davantage élevé la voix. Elle risque ainsi, si elle n'y prend garde, de faire, elle aussi, de l'opportunité sa règle, de la nécessité sa loi.

M. Guernut tient à le bien préciser : il ne demande pas à la Ligue de sortir du Rassemblement populaire ; il lui demande d'y rester ce qu'elle est, de ne s'y point mêler à des questions qui ne la regardent pas et d'y défendre avec fierté et indépendance les droits de l'homme et du citoyen.

M. Victor Basch rappelle à M. Guernut à quel moment et dans quelles conditions la Ligue est entrée dans le Rassemblement populaire. Le 5 février 1934, revenant de Genève, et prévoyant des manifestations graves, il a téléphoné à Jouhaux et lui a demandé de réunir les représentants de toutes les forces démocratiques pour entreprendre la lutte contre le fascisme. Cela fut fait et le 7 ces représentants décidèrent la grève générale et une vaste démonstration dans tout le pays, le 12. La première manifestation du Rassemblement populaire a été cette manifestation du 12 février 1934 qui a brisé l'élan des factieux. Même si la Ligue avait péri pour avoir pris l'initiative du Rassemblement populaire, elle devait la prendre.

M. Basch estime que depuis deux ans elle a fait, au sein du Rassemblement, un travail utile. C'est en grande partie grâce aux organisations non politi-

ques que le Rassemblement des forces républicaines a pu durer.

M. V. Basch rappelle qu'à plusieurs reprises pendant sa longue collaboration avec M. Guernut, il a été en désaccord avec lui sur ce point. M. Guernut voulait une Ligue attachée surtout aux questions juridiques. M. Basch estimait que c'était impossible et que les principes mêmes de la Ligue l'amenaient à une activité d'ordre politique.

M. Henri Guernut convient qu'en effet il a toujours souhaité que la Ligue fût surtout juridique et morale et que lorsqu'elle touchait aux principes politiques, elle ne se mêlât point à l'action des partis.

M. Barthélémy propose la suppression du paragraphe relatif à la dévaluation.

Cette suppression est acceptée par le Comité.

M. René Gérin demande la suppression du paragraphe relatif au pacte franco-soviétique et l'adjonction d'un paragraphe dont il propose le texte :

« Le Comité Central félicite le Président du Conseil d'orienter la politique extérieure vers la pacification économique du monde, et lui rappelle qu'en vue de la pacification morale, condition essentielle du désarmement et de la paix, il est de plus en plus urgent de réviser les clauses les plus injustes de ce qui reste du Traité de Versailles ».

M. Emile Kahn repousse, pour sa part, les deux propositions de M. René Gérin. Il serait prêt à voter un texte sur la paix économique mais non celui sur la révision des traités que propose M. René Gérin.

M. Guernut, M. Kahn répond qu'il invoque à tort la pensée de Trarieux et de Buisson. Toujours la Ligue a participé à la défense de la République.

MM. Joint et Texier. — Inutile d'insister, toute la propagande de la Ligue en témoigne.

M. Kahn. — Quant au reproche fait à la Ligue d'avoir failli à son devoir juridique, il faudrait dire où et quand. Jamais la Ligue n'est intervenue autant et avec autant de succès. Les occupations d'usines ? Il était loisible à chacun de ses membres d'en saisir le Comité : qui l'a fait ? Mais, à défaut du Comité, les Cahiers se sont prononcés, en reproduisant l'admirable discours de Marc Rucart. Là est la vraie pensée de la Ligue, juridique certes, mais équitable, frémisante et généreuse.

M. Gombault qui est l'un des auteurs de la motion en discussion revendique la rédaction du premier paragraphe contre lequel se sont élevés M. Corcos et M. Guernut. Il a cru qu'il convenait, pour des raisons morales, de le rédiger ainsi : n'est-ce pas un grand exemple que ce respect des promesses faites et cette exécution d'un programme politique ?

M. Baylet estime comme M. Basch que la Ligue reste fidèle à son idéal et à ses origines. L'affaire Dreyfus elle-même n'était pas seulement une affaire juridique, c'était avant tout une affaire politique. Jamais la Ligue n'a eu dans le pays un rayonnement égal à celui qu'elle a aujourd'hui et il en attribue le mérite à son président, participant au Rassemblement populaire. La Ligue est l'âme de la démocratie en lutte contre les puissances d'argent, et c'est précisément parce qu'elle s'est jetée dans cette bataille qu'elle a un tel prestige.

M. Gombault demande que le paragraphe répudiant les tentatives de croisades ouvertes ou hypocrites contre le communisme, le socialisme et la démocratie soit complété par la phrase : « La Ligue proteste avec énergie contre toute ingérence des gouvernements hitléro-fascistes dans la politique française. »

Cette adjonction est adoptée.

M. Michon est hostile au pacte franco-soviétique, qui a d'ailleurs été appuyé en 1935 par Kérislis et Pertinax dans l'*Echo de Paris*. Ce pacte est défensif et s'appliquera dans le cas d'une attaque non-provoquée de l'Allemagne, mais l'ancienne alliance russe avait ces mêmes caractères, on sait où elle nous a menés en 1914. Il comporte aussi une convention militaire et prévoit l'assistance immédiate. On ne peut

pas dire que ce pacte est ouvert à l'Allemagne, car, basé sur le *status quo* de 1919, il vise essentiellement l'Allemagne et il se lie au pacte russo-tchécoslovaque. Pourquoi d'ailleurs l'Angleterre n'y a-t-elle pas adhéré ? N'est-ce pas significatif ?

Au point de vue militaire, la France sera toujours plus exposée que la Russie parce que plus vulnérable, d'autant plus que l'Allemagne et la Russie n'ont pas de frontière commune. Une attitude d'expectative de la part de la France inquiéterait davantage l'état-major allemand que le fait de fixer d'avance notre conduite en lui offrant une cible facile à atteindre.

L'essentiel est l'esprit dans lequel un pacte est appliqué. L'ancienne alliance maniée par Rouvier ou Caillaux n'était pas dangereuse, elle le devint avec Delcassé et Poincaré. Aujourd'hui on connaît la pensée de Staline, il s'agit de maintenir et même d'accroître la tension franco-allemande. Depuis que le pacte est signé, la situation extérieure n'a cessé de s'aggraver. La course aux armements s'est intensifiée. On a vu successivement l'accord naval anglo-allemand, la remilitarisation de la Rhénanie, enfin la décision belge. Ce pacte a contribué à isoler la France et à accroître les chances de guerre. »

M. Victor Basch défend le pacte franco-soviétique. Que pouvait faire la France en face de l'Allemagne et de l'Italie ? Ce pacte préparé par Herriot, Barthou et Laval est né de notre peur d'être attaqués. M. Basch ne veut pas savoir si le parti communiste a des arrière-pensées. La Ligue, en tout cas, n'en a pas quand elle réclame que tous entrent dans ce pacte.

Notre politique extérieure n'est peut-être pas reluisante, mais notre situation actuelle ne l'est pas non plus. Nous ne pouvons pas abandonner notre dernière planche de salut.

M. Victor Basch met aux voix l'ensemble de la résolution.

Ont voté pour : MM. BASCH, BAYLET, BERNARD, Mme BLOCH, MM. BOURDON, BOZZI, Georges BUISSON, Mlle COLLETTE, MM. DAMALIX, DEMONS, ETIENNE GOMBAULT, GRUMBACH, GUERRY, HEROLD, JOINT, JOUHAUX, KAHN, LACOSTE, MATHIEU, MILHAUD, ROGER PICARD, PRUDHOMMEAUX, SICARD DE PLAULOLES, TEXIER.

Ont voté contre : MM. BARTHÉLÉMY, CAILLAUD, CASATI, CHALAYE, CHATEAU, CORCOS, EMERY, GÉRIN, MICHON, Mme Magdeleine PAZ M. REYNER.

Les membres du Comité qui ont voté contre l'ensemble de la résolution précisent qu'ils ont rejeté l'ensemble à cause du paragraphe sur le pacte franco-soviétique dont ils auraient souhaité la suppression.

(Voir le texte de la résolution *Cahiers* 1936 p. 781).

L'alignement monétaire. — M. Maurice Milhaud soutient devant le Comité Central le projet de résolution suivant :

PROJET DE RÉSOLUTION PRÉSENTÉ PAR M. MAURICE MILHAUD
Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme,

Prend connaissance avec satisfaction de la déclaration du gouvernement selon laquelle l'alignement monétaire du franc français a été décidé en accord avec les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et est le prélude à une entente économique internationale devant rendre prochaine une reprise générale des affaires ;

Prend acte également des déclarations gouvernementales selon lesquelles le renchérissement réduit des produits étrangers indispensables à l'économie nationale sera empêché par un abaissement adéquat des droits de douane et un élargissement approprié des contingents ou la suppression de certains d'entre eux ;

Constata que dans ces conditions la dévaluation ne peut être la cause d'un renchérissement des prix ;

Attend du gouvernement une application rigoureuse de la loi du 19 août 1936 sur le contrôle des prix, une surveillance rigoureuse des prix de gros et de détail, des sanctions exemplaires contre les délinquants, une mise en garde continue des consommateurs contre les augmentations de prix non fondées ;

Attire l'attention vigilante de tous les ligueurs sur la nécessité de s'élever contre toute hausse des prix consécutive à la dévaluation dans l'intérêt des masses populaires et afin

que la nouvelle politique économique puisse déployer ses pleins effets.

M. Maurice Milhaud donne les raisons pour lesquelles il estime que le projet de résolution qu'il soumet au Comité Central devrait être voté. Il ne s'agit nullement pour le Comité Central d'approuver ou de désapprouver la dévaluation française qui est maintenant un fait accompli. Il est, par contre, du devoir de la Ligue d'exiger des autorités responsables que cette dévaluation n'impose de nouvelles privations aux travailleurs et surtout à tous les petits retraités et les petits rentiers qui ne bénéficieraient pas, eux, d'ajustements éventuels de leurs revenus presque toujours si modestes si les prix continuent à monter.

Pour atteindre ce résultat, il faut éviter à tout prix que le coût de la vie ne s'élève du fait de la dévaluation. Cela est techniquement possible ainsi que le gouvernement l'a reconnu s'il sait pratiquer judicieusement la politique amorcée de diminution des tarifs douaniers et d'élargissement des contingents pour les produits venant des pays à monnaie non dévaluée et surtout s'il a l'énergie nécessaire pour réprimer la spéculation et la hausse illicite des prix. Il faut dans ce domaine une volonté de fer et des condamnations exemplaires des coupables pour décourager les mercantis. C'est d'ailleurs non seulement une mesure d'équité, mais la condition nécessaire de la réussite du programme de reprise économique que met en œuvre le gouvernement.

Le projet Milhaud est adopté.

La séance est levée à 19 heures.

A NOS SECTIONS

I. — Nos interventions

Du 3 au 13 novembre 1936, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos sections, fédérations et les ligues affiliées à la Fédération Internationale. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la fédération et de la section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

1^o Affaires soumises par les Fédérations

Bouches-du-Rhône, Ogier, Justice.
Calvados, Delanoé Eugène, Justice.
Dordogne, Duverneuil, Finances.
Gard, Vmh San, Colonies.
Gironde, Teyssier, Secrétaire du Contentieux du Conseil d'Etat.
Marne, Regnault Antony, Intérieur.
Nord, Neveux Gustave, Finances.
Pas-de-Calais, Delvois, Justice.
Basses-Pyrénées, Ilimensky Athanase, Finances.
Vendée, Sivadier (Mlle), Education Nationale.
Yonne, Balbot G., Pensions.

2^o Affaires soumises par les Sections

Antibes, Michel Hilarion, Colonies.
Autun, Maupin Edmond, Santé Publique.
Avranches, Hamel, Garde des Sceaux.
Basse-Terre, Come Cornelle, Colonies.
Basse-Terre, Saint-Denis (Réunion), Fonctionnaires originaires des colonies, congés, Colonies.
Bizerte, Bizerte jardins et locaux utilisés au profit de l'Eglise, Résidence générale de Tunisie.
Brest, Le Gall Jean, Colonies.
Cannes, Chauve, Agriculture ; Moschetti (Mme), Education Nationale.
Casablanca, Monsour, Justice.
Colmar, Dreyfus Fritz, Préfet de Police.
Dakar, Gravier, Colonies ; Guinot Henri, Finances.
Fougères, Poirier, Finances.
Gérardmer, Guerre, retrait sanction groupe de chasseurs du 2^o B.C.A., Guerre.
Goussainville, Maire, Justice.

Haiphong, Colonies Indochine, assistance d'un avocat devant les tribunaux indigènes, Colonies.

Haiphong, Hanoi, Col. Indochine, éligibilité des fonctionnaires, Colonies.

Hirson, Rébôlini Jean, Justice.

Issy-les-Moulineaux, Lœillet, Guerre.

La Montagne, Bouteiller Eugène, Guerre.

La Rochelle, La Rochelle, enquête sur militants de gauche, Intérieur.

Lézignan-la-Cèbe, Forolla, Travail ; Lanta Achille, Travail.

Ligny-en-Brionnais, Dauvergne, Pensions.

Lorient, Kervignac, suppression d'école, Education Nationale.

Marseille, Ancelot (Veuve), Justice ; Menconi Pilade, Intérieur.

Melun, Zeller (Mlle), Education Nationale.

Montsoult, Allainville, situation faite aux élèves écoles publiques, Education Nationale.

Mostaganem, Borouad, Intérieur.

Mulhouse, Mulhouse, tribunaux dommages de guerre, garde des Sceaux.

Nancy, Antler Maurice, Intérieur ; Wyszegrodsky Szulin, Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Nantes, Greffiers de simple police (situation des), Justice.

Nice, Juan-les-Pins, abus de la Direction de T.S.F., P.T.T.

Oran, Oran, recouvrement d'impôts, Intérieur.

Paris-9^e, médecins étrangers, application loi du 26 juillet 1935, Santé publique.

Paris-14^e, Boizard, Santé publique.

Port-Lyautey, Besançon, Amselem, Justice.

Rion-des-Landes, Rion-des-Landes, fermeture d'école, Intérieur.

Rouen, Fache, Education Nationale.

Saint-Cyr-l'École, Versailles, conditions d'hygiène au parc d'artillerie de, Guerre.

Saint-Denis (Réunion), Vinh San, Colonies.

Saint-Etienne, Crozier Jacques, Guerre.

Saint-Nazaire, Guérif (Mme), Finances.

Sidi Bel Abbès, Boltran François, Guerre.

Tlemcem, Merad Ahmed, Intérieur.

Toulon, Della Lunga, Intérieur.

Urepele, Urepele, abus de la municipalité, Intérieur.

Valenciennes, Tricart Albert, Justice.

Vierzon, Martin H., Education Nationale.

Vitry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, abus de la police incident du 19-10-36 à Choisy-le-Roi, Intérieur.

3^e Liges étrangères

Ligue Bulgare, Marinoff, Guerre ; Tchkatrov Dimitar, ministre de Yougoslavie à Paris.

Ligue Hongroise, Kerezi Albert, Intérieur.

Ligue Italienne, Alo Carlo, Intérieur ; Bergamo Guilio, Travail ; Bertocini Armano, Intérieur ; Bozzi Tommaso, Travail ; Casagrande Agostino, Travail ; Della Lunga, Intérieur ; Farnedi Halo, Intérieur ; Garmi, Intérieur ; Laudini Enea, Intérieur ; Marsili Armand, Travail ; Martinelli Argenti, Intérieur ; Mastrodicano, Santé Publique ; Menconi Pilade, Intérieur ; Montanari Ubaldo, Intérieur ; Oseuga Pietro, Intérieur ; Piaz Amedeo, Travail ; Réfugiés politiques Italiens, dispense publications de mariage en Italie, Justice ; Reggiani Carlo, Intérieur ; Riccioni Renato, Intérieur ; Romanzin Giovanni, Intérieur ; Thomasset David, Intérieur.

Ligue polonaise, Jachimov Abram, Intérieur ; Radomski Zelik, Intérieur.

Ligue russe, Michaloff Ivan, Intérieur ; Riedko Macari, Travail.

II. — Réclamations

Les Sections ci-dessous sont priées de nous retourner rapidement avec leurs rapports les dossiers dont les cotes suivent :

Callac, Bonnet Paulette.

Guebwillers, Woelfle Jacques.

Noisy-le-Grand, Corniquel René.

Périsieux, Risal de Foucave.

Rochefort-sur-Mer, Giraud Joseph.

Tananarive, Allongue Théophile-Ernest.

Thionville, Erbel Guillaume.

SECTIONS ET FÉDÉRATION

Conférences des délégués permanents

Du 10 au 21 octobre, M. Gamard a visité les Sections suivantes : Pamproux, Bouillé-Lorez, Airvault, Saint-Loup-sur-Thouet, Bressuire, Moncourant, l'Absie, Vastes, Menigoute, Secondigny, Mazières, Parthenay (Deux-Sèvres).

Du 24 au 30 octobre, M. Garnier-Thenon a visité les Sections suivantes : Lillebonne, Fécamp, Elrelet, Petit-Quevilly, Rouen, Aumale, Le Tréport (Seine-Inférieure).

Réunions organisées avec le concours du Comité Central

Conférences

12 août. — Bondy (Seine) : M. Garnier-Thenon, représentant du Comité Central.

21 octobre. — Montreuil-sous-Bois (Seine) : M. Garnier-Thenon.

22 octobre. — Stains (Seine) : M. Cailaud, membre du Comité Central.

24 octobre. — Saint-Ouen (Seine) : M. Kahn, secrétaire général de la Ligue.

28 octobre. — Boulogne-Billancourt (Seine) : M. Bernardelli, représentant du Comité Central.

29 octobre. — Montrouge (Seine) : M. R. Bloch, représentant du Comité Central.

Manifestations du Rassemblement Populaire

23 octobre. — Beauvais (Oise) : M. Basch, président de la Ligue.

25 octobre. — Aix-les-Bains (Savoie) : M. Maurice Milhaud, membre du Comité Central.

Réunions organisées avec le concours des Fédérations

21 octobre. — La Roche-sur-Yon (Vendée) : M. Joint, président fédéral.

25 octobre. — Peault (Vendée) : M. Joint.

Autres réunions

Conférences

21 octobre. — Fontenay-sous-Bois (Seine) : M. Abansour, président de la Section ; M. Schneider, trésorier provisoire de la Section.

Campagnes de la Ligue

Evénements d'Espagne. — Fontenay-sous-Bois (Seine) demande au Gouvernement du Rassemblement populaire de reconsidérer dans les délais les plus rapides la question de la neutralité dans la guerre civile espagnole ; adresse au vaillant peuple espagnol l'expression de sa sympathie et un salut fraternel aux militants de toutes les démocraties qui combattent le fascisme espagnol et exprime sa confiance en la victoire finale ; demande aux démocraties européennes de prendre l'initiative d'une aide morale et pécuniaire au peuple espagnol ; dénonce la responsabilité que portent les pays fascistes dans les massacres actuels. (21 octobre 1936.)

— Paris-1^{er} (Seine) envoie son salut fraternel au peuple espagnol, ainsi qu'à son Gouvernement élu par le suffrage universel ; émet le vœu que le Gouvernement français examine à nouveau le problème de la non-intervention ; demande la levée du blocus et exprime l'espoir que, finalement, les gouvernements finiront par briser la révolte fasciste. (23 octobre 1936.)

— Saint-Denis (Seine) demande au Comité Central de proposer au Comité National de Rassemblement populaire, en vue de le soumettre au Gouvernement, l'abandon de la politique de non-intervention et son remplacement par une politique de soutien immédiat et effectif de la République espagnole. (Octobre 1936.)

— Toul (Meurthe-et-Moselle) adresse son salut et l'expression de son admiration aux Républicains espagnols qui luttent contre le fascisme international.

Dictature et fascisme. — Beauchamp (Seine-et-Oise), considérant que, de toute évidence, le fascisme international est soutenu par le Vatican, et que la congrégation des Jésuites en est sans doute l'organe directeur, demande l'expulsion immédiate de tous les Jésuites, du territoire français (en exécution de la loi de 1901), et la fermeture immédiate de la France et des Colonies aux collèges de Jésuites. (17 octobre 1936.)

Ligues factieuses. — Beauchamp (Seine-et-Oise) réclame la dissolution des ligues factieuses, la mise en accusation et le renvoi en Haute-Cour de leurs chefs. (17 octobre 1936.)

Mandats, vote. — Chamalières (Puy-de-Dôme) demande que les séminaristes soient inscrits sur les listes électorales du domicile de leur famille jusqu'à ce qu'ils aient acquis un domicile fixe. (Octobre 1936.)

Paix. — La Bugne (Dordogne) salue le courage et la résolution avec lesquels Léon Blum a su, par sa politique de non-intervention, défendre et sauvegarder la paix; lui demande une action hardie contre la féodalité financière et les ligues factieuses; l'adjure de faire une offre claire de désarmement dans l'égalité des droits. (Octobre 1936.)

Presse. — Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) s'élève contre notre presse fasciste qui n'a pas craint, à coups de fausses nouvelles, de fournir, contre la France, des armes à Hitler et à Mussolini; dénonce l'attitude scandaleuse de cette presse parlante qui méconnaît l'intérêt de la France; demande un statut officiel de la presse qui exigera, à chaque fin d'exercice, la publication des comptes de chaque journal, afin de sauvegarder la moralité publique et la liberté de la presse. (23 septembre 1936.)

Activité des Sections

Le Bugne (Dordogne) demande la suppression d'un Sénat qui répond trop aux désirs de l'assemblée monarchiste qui l'a institué; souhaite, qu'en attendant cette suppression, les droits constitutionnels du Sénat soient limités; estime indispensable que soit sensiblement réduite la durée du mandat sénatorial et modifié le mode de recrutement des délégués sénatoriaux. (Octobre 1936.)

Chamalières (Puy-de-Dôme) s'étonne de l'opposition que rencontre au Sénat le Gouvernement issu de la récente consultation électorale; félicite ceux d'entre les sénateurs qui ont soutenu le Gouvernement au Rassemblement populaire; demande au Comité Central d'effectuer une démarche auprès du Gouvernement pour que soit réalisée systématiquement et rapidement l'épuration des cadres de l'armée et de la magistrature, et celle des hauts fonctionnaires; pour que soit institué pour les officiers et pour les fonctionnaires le serment de fidélité au régime et au Gouvernement, dans l'exercice de leurs fonctions; émet le vœu que les fonctionnaires de l'Etat soient tenus de faire instruire leurs enfants dans les écoles de l'Etat. (Octobre 1936.)

Fouras (Charente-Inférieure) demande une modification de la Constitution, libérant la Chambre des députés, issue du suffrage universel, de la tutelle du Sénat élu par le suffrage restreint. (1^{er} octobre 1936.)

Grasse (Alpes-Maritimes) félicite le Gouvernement de sa volonté de lutte contre la hausse du coût de la vie; décide de l'aider directement, en invitant par la voie de la presse tous les citoyens à faire connaître, par écrit et sous leur

signature, au président de la Section qui les signalera aux autorités compétentes, les réclamations motivées visant des cas précis de hausse exagérée; propose comme mesures immédiates: 1) la taxation des produits de consommation courante, en commençant par les denrées de première nécessité; 2) le vote d'une loi efficace sur la hausse illicite; 3) la prise en charge au bénéfice de la Nation des grands monopoles, soit les trusts du gaz, de l'électricité, des engrais, les assurances; demande au Comité Central d'agir d'urgence pour que les propositions ci-dessus passent rapidement dans l'ordre des faits. (20 octobre 1936.)

Mostaganem (Oran) demande au Comité Central d'intervenir auprès du Gouvernement afin que la loi des 40 heures soit appliquée en Algérie et que la loi contre les cumulés soit strictement observée à Mostaganem; suggère au Comité Central de proposer aux députés du Rassemblement populaire de déposer un projet de loi pour le rattachement de l'Algérie à la Métropole, dont les lois joueraient ainsi automatiquement en faveur de l'Algérie. (Octobre 1936.)

Strasbourg (Bas-Rhin) adresse à son président, M. Cerf, contre qui fut dirigé un odieux attentat, l'expression de sa sympathie et le félicite de son courage; demande aux Pouvoirs publics de sévir contre les factieux et les provocateurs de violences et de désordres; félicite le Gouvernement du Rassemblement populaire pour l'œuvre déjà accomplie, mais demande qu'au plus tôt les lois soient mises en harmonie avec le strict respect de la légalité puisse être exigé de tous; réclame que des mesures soient prises pour assurer l'ordre et la sécurité de tous, conformément à la loi; demande que les registres des armuriers soient confrontés avec les déclarations d'armes dans les mairies et les demandes de permis de chasse; propose au Comité de Rassemblement populaire de Strasbourg la constitution d'une Commission pour la surveillance des prix de gros et de détail. (22 octobre 1936.)

Toul (Meurthe-et-Moselle) fait confiance au Gouvernement de Rassemblement populaire et lui demande l'application ferme des textes de lois votés par le Parlement; réclame l'épuration des cadres administratifs et militaires, la refonte de l'économie sociale, la mise en application de mesures effectives pour enrayer la hausse des prix et l'organisation définitive de la paix universelle. (21 octobre 1936.)

SITUATION MENSUELLE

Sections installées

1^{er} septembre 1936. — Blesle (Haute-Loire), président: M. A. Tixier, propriétaire à Espalem, par Brioude.

23 septembre 1936. — Chambon-sur-Vouziez (Creuse), président: M. J.-B. Parol, ancien directeur d'école.

15 octobre 1936. — Pointe-a-Pître (Guadeloupe), président: M. André Mimil, professeur de lycée, 89, rue Schoelcher.

28 octobre 1936. — Lanester (Morbihan), président: M. Le Floch, directeur d'école.

13 octobre 1936. — La Section de Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise) est rattachée à Montfort l'Amaury (S.-et-O.).

UN GRAND CATHOLIQUE VOUS PARLE

Le Comité International de Coordination et d'Information pour l'aide à l'Espagne vient de faire publier in-extenso

LE DISCOURS PRONONCÉ PAR OSSORIO Y GALLARDO

Ancien Ministre de la Monarchie Espagnole
à la Conférence Européenne du 10 octobre à Paris

Cette brochure est en vente au prix de 50 CENTIMES au

COMITÉ INTERNATIONAL DE COORDINATION ET D'INFORMATION
27, rue Jean-Dolent, Paris (14^e)

LIVRES REÇUS

- Aubier Fernand (Editions Moutaigne), 13, quai de Conti, Paris.
- Jacques MARITAIN : *Humanisme intégral*, 20 francs.
- Bureau d'Éditions, 4, rue St-Germain-l'Auxerrois (1^{er}) :
- Staline : *La révolution d'octobre et la tactique des communistes Russes*, 3 francs.
- Romain ROLLAND : *Comment empêcher la guerre ?* 1 franc.
- MAUBLANC René : *Le pacifisme et les intellectuels*, 1 fr.
- LÉVINE, STALINE, MOLOTOV, VOROCHILOV, LITVINOV, TOUTCHIKOVSKI : *L'Union soviétique et la cause de la paix*, 10 francs.
- Henri LE BRUN : *Les Soviets c'est la paix*, 1 franc.
- Francis JOURDAIN : *Faut-il donner des colonies à Hitler ?* 0 fr. 75.
- Willi BREDEL : *L'antifasciste Edgar André sous la menace du bourreau*, 0 fr. 75.
- Les communistes luttent pour la paix*, 2 fr. 50.
- Lettre ouverte à tous les amis de la Paix*, 0 fr. 75.
- De l'alliance des ouvriers et des paysans*, 2 francs.
- Bureau International du Travail, 205, Bd St-Germain :
- Vade-mecum de l'hyppniste du travail*.
- Centre d'Études de politique étrangère, 13, rue du Four :
- Chronologie politique internationale*.
- Commission Permanente pour l'amnistie générale des emprisonnés politiques en Allemagne, 12, rue Grange-Batelière, Paris (9^e) :
- Liberté pour les victimes de la terreur hitlérienne*.
- Éditions Fustier, 8, rue de Choiseul :
- F. ROBERT : *Vers un monde nouveau*, 12 francs.
- Éditions de la Nouvelle Revue Critique, 11, rue François-Mouthon (15^e) :
- Le fillet brun*, 12 francs.
- Figuière, 166, Bd Montparnasse, Paris :
- Jeanne PLEUIN-GRIMBERT : *Fiz, o ma ville*.
- Henri BARAUDE : *La catastrophe*.
- Chaire LEBERRE : *L'âme des bêtes*, 12 francs.
- Alfred GIRARDI : *Le moulin de Gringoire*, 10 francs.
- Gallimard, 7, rue Sébastien-Bottin :
- Daniel GUÉRIN : *Fascisme et grand capital*.
- Emil LUDWIG : *Dirigeants de l'Europe*.
- Hachette, 79, Bd Saint-Germain :
- R. DE PRESSAC : *A la recherche de l'argent perdu*, 6 fr.
- Nouhau, 57, Avenue Mozart (16^e) :
- HUMANO : *Vers l'union des peuples*, 2 francs.
- Payot, 106, Bd Saint-Germain, Paris :
- G. MOSCA : *Histoire des doctrines politiques*, 20 francs.
- Recueil Sirey, 22, rue Soufflot, Paris :
- E. DE KERDANEC : *Témoignages*.
- Rivière, 31, rue Jacob (6^e) :
- Droit National Socialiste*. — Préface de P. Cor. — 12 fr.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

— L. GAUTIER-VIGNAL : *Erasmus 1466-1536* Payot 1936, 20 fr.). — Excellente lecture pour commémorer le 4^e centenaire de la mort d'Erasmus. Son biographe, à la manière des anciens chroniqueurs, nous raconte, année par année, la vie du grand humaniste, avec ses déplacements incessants, ses polémiques ardentes, et ses innombrables travaux d'érudit et de philosophie. Vie aussi exemplaire qu'admirable pensée. Erasmus dont on ne lit plus guère aujourd'hui que les *Colloques* et l'*Éloge de la folie*, exerce sur les idées de son temps une influence souveraine. Il est l'ancêtre de tous ceux qui combattent pour la tolérance, la liberté de pensée et dont les seules armes sont l'appel à la justice et à la raison. La Ligue peut le revendiquer comme un de ses pères spirituels. — R. P.

— Louise DELÉTANG : *Journal d'une ouvrière parisienne pendant la guerre* (Figuière, 1936). — Si ce livre ne contenait — et il en contient beaucoup — que des choses vues et des impressions vécues, on le lirait, avec un intérêt soutenu, car l'auteur y témoigne d'une vive sensibilité et d'un talent narraitif incontestable. Mais la plus grande partie de ces 500 pages est faite de considérations proches, où l'auteur laisse apparaître la mentalité d'une « petite bourgeoise » plus que d'une ouvrière et se montre exagérément accessible aux « bobards » et au « hourras » de crâne de la désastreuse époque au cours de laquelle ce journal fut écrit. — R. P.

— ABEL CRESSON. — *La représentation* (Boivin 1936, 18 fr.). Problème à la fois psychologique et métaphysique, qui celui de la représentation. Il met en cause non seulement le fonctionnement de notre mécanisme intellectuel, mais la

réalité du monde extérieur et la notion profonde du moi. Problème hérissé de difficultés, envahi d'innombrables hypothèses doctrinales. M. Cresson débrouille les unes et les autres avec une merveilleuse lucidité d'esprit et c'est une joie que de suivre ses exposés, si compréhensifs et si précis. A son tour, il tente une explication, qui concilie l'évolutionnisme et l'innéisme : nos représentations lui apparaissent comme le produit des réactions qui commandent notre constitution cérébro-mentale aux excitations du monde extérieur. Mais quelle est la réalité vraie de ces excitations et d'où proviennent les éléments innés de notre esprit ? Le problème reste entier et M. Cresson, loyalement, le reconnaît, au terme de son beau livre. — R. P.

— ABEL BONNARD. — *Les modérés* (Grasset, 15 fr.). — Les modérés, c'est-à-dire les gens de droite, sont copieusement vitupérés et vigoureusement justifiés par M. Bonnard, qui les connaît bien, étant des leurs. Il exécute son dessein dans un style châtié et parfois même un peu fatigant, à force d'être soutenu. Cet auteur, excessivement disert, paraît disposer de plus de mots que d'idées. Sa préoccupation majeure est de dénigrer les institutions républicaines, et *sotto voce*, de préconiser la monarchie. On ne trouve rien, dans son livre, qui dépasse la pensée d'un Daudet ou d'un Maurras, dont, grâce à ses qualités d'écrivain, il apparaît comme l'ombre élégante. A glaner, ça et là, dans ce réquisitoire anti-démocratique, quelques jolies maximes et des croquis psychologiques assez bien venus. — R. P.

— ABRAHAM HESCHEL. *Malmonide*. (Payot, 1936, 20 fr.). — Peu d'hommes exercèrent sur leur époque une influence intellectuelle et religieuse comparable à celle de ce savant talmudiste, philosophe et médecin. Aujourd'hui, son œuvre est périmée et son reste son nom. Mais rien n'est plus attachant que sa biographie; elle nous jette en plein 12^e siècle, au milieu des luttes et des persécutions religieuses. Malmonide soutient le courage de ses frères, ranime leur foi, écrit pour eux des œuvres populaires et fortes, qui condensent les préceptes moraux et juridiques des livres sacrés. En même temps, grâce à sa culture encyclopédique, il enrichit la philosophie de son temps d'un précieux apport hellénique et arabe. M. Heschel n'a rien négligé des aspects de cette biographie et son livre, d'une lecture très accessible constitue un hommage mérité à la mémoire d'un « mage » auquel l'humanité doit beaucoup et dont la pensée peut donner à réfléchir encore, même de nos jours. — R. P.

— SABIENS. *Une hypothèse : la dévaluation française de 1936* (Grasset, 12 fr.). — L'hypothèse que formait Sabiens en février 1936 s'est réalisée fin septembre. L'événement n'a pas dû le surprendre, car il en montrait, avec netteté, le caractère inévitable. Les analyses économiques contenues dans ce petit ouvrage n'ont paru être parmi les meilleures et les plus objectives qu'on ait faites sur la situation monétaire de la France depuis la dévaluation de la livre et du dollar. Elles sont encore utiles à lire, même en présence du fait accompli, car elles aideront les profanes à bien saisir la nature et la portée de notre réforme monétaire et elles leur apprendront à prendre confiance, pour créer la confiance, indispensable à la prospérité de tous et de chacun. — R. P.

— THIERRY MAULNIER. *Mythes socialistes* (Gallimard, 1936). — Succession d'essais sur divers littérateurs ou sociologues d'aujourd'hui. Tour à tour l'auteur analyse, non sans finesse et critique non sans vigueur, les idées de Gide, Guéhenno, Alain, de Man, etc. Le marxisme lui apparaît comme le « continuateur du libéralisme économique » il le dépasse et l'exagère en subordonnant toute l'activité humaine aux préoccupations et aux faits économiques. M. Maulnier combat le matérialisme historiciste, parce qu'il nie la pensée et le fait individuel; il combat l'idéalisme, parce qu'il est sans prise sur le réel et qu'il néglige le fait social. Il appelle de ses vœux mais sans fournir d'indications précises sur ce qu'il pourrait être, un système politique et moral qui réalise la synthèse entre l'individuel et le social, l'autorité et la liberté. Vieux problème ! M. Maulnier ne le résout pas et son livre vaut surtout comme un réquisitoire contre toutes les doctrines d'asservissement intellectuel. — R. P.

— ALFRED GIRARDI. *Le moulin de Guingois* (Figuière, 1936). — Recueil de vers, les uns sentimentaux les autres satiriques; il y a de la verve dans ces petits poèmes, où des pensées, souvent élevées ne parviennent pas toujours à éviter la vulgarité dans la forme. — R. P.

Le Gérant : JEAN AUGER.



Imprimerie Centrale du Croissant (SIA NIM) 19, rue du Croissant, Paris-2^e